



Rapport d'orientations budgétaires 2026

Un mandat d'actions concrètes au service du territoire

PREAMBULE

2026 : le début d'un mandat de grandes réalisations concrètes au service des habitants

Alors que le mandat 2020-2026 aura été marqué par **la pandémie de COVID-19, la crise inflationniste, la hausse des taux d'intérêts et la hausse des coûts de l'énergie**, la CAESE aura su s'affirmer comme un véritable outil au service de ses communes et de ses habitants à travers :

- la création de services communs (application du droit des sols, informatique, communication...)
- l'adoption du premier projet de territoire qui marque l'ambition portée par les élus

Dès le début du mandat, la Chambre régionale des comptes qui auditait les exercices 2017 à 2021 a salué la bonne gestion et la dynamique portée par la CAESE ainsi que sa capacité à financer ces projets.

Après un mandat de structuration et de définition des ambitions, celui qui s'ouvre sera celui des grandes réalisations concrètes au service des habitants

Le Rapport des Orientations Budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires, support désormais bien cadré du débat préalable au vote du budget

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est une étape obligatoire préalable au vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs EPCI.

Il permet :

- d'informer les élus,
- de débattre des priorités politiques,
- de présenter l'évolution financière et les orientations pour l'année à venir.

L'absence de DOB ou l'absence des éléments obligatoires rend illégal le vote du budget primitif.

Le Rapport des Orientations Budgétaires

Contenu obligatoire du rapport d'orientations budgétaires

Le rapport doit comporter :

1. Les éléments financiers

Les prévisions de dépenses et de recettes en fonctionnement et en investissement. Les hypothèses retenues (fiscalité, concours financiers, tarification...). Les engagements pluriannuels (programmation et financement des investissements). La structure de la dette et ses perspectives.

2. Les éléments relatifs aux ressources humaines

Structure des effectifs.

Dépenses de personnel (traitements indemnitaires, heures supplémentaires, avantages en nature...).

Durée effective du travail.

Prévisions d'évolution des effectifs et des dépenses de personnel pour l'année du budget.

3. Les obligations de transmission et de publicité

Le ROB doit :

- être transmis aux communes membres sous 15 jours,
- être mis à disposition du public dans les 15 jours suivant le débat,
- faire l'objet d'une information publique.

Le Rapport des Orientations Budgétaires

Le cycle budgétaire

Le débat des orientations budgétaires, s'inscrit dans un cycle :

1. Le vote du budget primitif (BP) : il doit intervenir avant le 15 avril, ou avant le 30 avril en année électorale. Le BP autorise le président à engager les dépenses et percevoir les recettes de l'année.

2. Clôture de l'exercice précédent : via le Compte Administratif (CA) ou le Compte Financier Unique (CFU). Ces documents doivent être adoptés avant le 30 juin de l'année N+1.

3. Ajustements budgétaires

Décisions modificatives (DM) au cours de l'année.

Budget supplémentaire (BS) si les résultats de l'année précédente n'ont pas été repris dans le BP.

4. Cas de la CAESE

La CAESE vote chaque année :

1 budget principal,

3 budgets annexes :

- **AMENCREA,**
- **Eau potable**
- **Assainissement**

Le budget 2026 comprendra les résultats positifs de l'exercice 2025.

Le Rapport des Orientations Budgétaires

Les autres obligations préalables au vote du budget

1. Rapport sur l'égalité femmes/hommes

Obligatoire pour les collectivités et EPCI de plus de 20 000 habitants.

Il contient :

bilan RH (rémunérations, carrières, formations, mixité, prévention du harcèlement...);

bilan et orientations des politiques menées sur le territoire pour l'égalité.

2. Rapport Développement durable

Obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Il comprend :

bilan des actions internes (patrimoine, énergie, déplacements...);

analyse des politiques territoriales, selon cinq finalités (climat, biodiversité, cohésion sociale, besoins essentiels, économie circulaire).

Ce rapport est également une formalité substantielle : son absence rend illégal le vote du budget.

Les orientations stratégiques 2020-2026

La Conférence des Maires en tant qu'instance stratégique de validation des orientations du développement de l'intercommunalité

Dès le début du mandat, la CAESE a affirmé le rôle prédominant de la conférence des Maires dans le processus décisionnel de la CAESE afin que les Maires réunis puissent ensemble définir les grandes orientations du développement du territoire.

Cette instance conservera son positionnement stratégique pour le nouveau mandat qui s'ouvre.



Les orientations stratégiques 2020-2026

Le projet de territoire 2024-2034 : matrice cadre du développement de la CAESE

Le 4 février 2020, l'agglomération a lancé l'élaboration de son premier projet de territoire, adopté en décembre 2023 après deux ans de travail avec les élus et les services.

Le projet de territoire de la CAESE

Ce document stratégique vise à donner une vision cohérente et pluriannuelle de l'action communautaire, afin de répondre aux défis des dix prochaines années.

Accompagner les habitants au quotidien (services, logement, mobilités)

amélioration des services à la population

attractivité du territoire

adaptation aux enjeux climatiques et sociétaux :
3 ambitions,
9 axes,
30 actions

Renforcer l'identité et l'attractivité du territoire (économie, culture, alimentation)

Coopérer avec les communes et soutenir leur développement

Les orientations stratégiques 2020-2026

En matière de développement social

Parce que l'humain est au cœur des services intercommunaux, la CAESE a développé une offre au service des familles

Le projet social de territoire (PST) et CTG (Convention Territoriale globale)

PST renouvelé en 2024 pour 2023-2026. Réactualisation menée avec 60 professionnels. 3 priorités : conciliation vie familiale/professionnelle, inclusion sociale et professionnelle, prévention santé/handicap. Plan d'actions opérationnel depuis 2025, avec suivi partenarial.

L'extension du multi accueil à Morigny-Champigny

Création d'une crèche de 60 places en remplacement du « Jardin des Lutins » (32 places), soit +28 places pour répondre à la hausse des naissances. Accueil régulier, occasionnel et d'urgence, organisé par âge (18 bébés, 20 moyens, 22 grands). Ouverture prévue en septembre 2027.

La création d'un multi accueil de 60 berceaux dans le quartier du Bois Bourdon à Etampes

Projet d'un multi-accueil sur terrain communal, ouvert de 7h30 à 18h30, fondé sur une organisation en « petites familles » favorisant bien-être, éveil et socialisation. Objectifs : +60 places, amélioration du taux de couverture, accès facilité pour les familles, soutien à la parentalité et inclusion des enfants en situation de handicap.

Le Projet Educatif de Territoire 2025-2029

Organisation cohérente des actions éducatives de 3 ans à la 6e, avant, pendant et après l'école. Partenariat avec la CAF, l'Éducation nationale et le SDJES. Ajustement des taux d'encadrement et formation des animateurs. Priorités : qualité des activités, continuité scolaire/périscolaire, citoyenneté et vivre-ensemble. Mise en œuvre en septembre 2025.

Les orientations stratégiques 2020-2026

En matière de santé

Le recrutement d'un coordinateur du CLS en 2020 avait permis d'actualiser les données statistiques, ainsi que l'organisation de plusieurs rencontres avec les professionnels et acteurs de santé du territoire afin de mettre à jour le diagnostic et d'identifier des orientations pour le plan d'actions du CLS.

Le Contrat Local de Santé

Axes stratégiques : organisation territoriale de l'offre de soins (accès), prévention et promotion de la santé, fluidité des parcours en santé mentale, environnement favorable à la santé. CLS signé en mars 2024. Suivi assuré par un comité technique réunissant les principaux partenaires (CPAM, Éducation nationale, Département, MSA, CPTS, Oppelia...). Plusieurs actions déjà engagées : plan santé intercommunal, actions de prévention auprès des enfants, formations et sensibilisation des professionnels.
Échéance : 31 décembre 2026. Renouvellement anticipé dès 2026 pour une signature début 2027, afin d'assurer la continuité des actions.

Le plan santé de la CAESE

Adopté en conseil communautaire le 7 avril 2025
Soutien à l'investissement des communes pour développer l'offre de soins

- Appui aux actions de prévention et de promotion de la santé
- Coordination et suivi des projets santé à l'échelle intercommunale

Les orientations stratégiques 2020-2026

En matière de politique de la Ville

En tant que coordonnateur du contrat de Ville, le rôle de la CAESE consiste à assurer un suivi des actions de chaque partie prenante au contrat

Le contrat de ville « engagement quartier » 2024-2030

Deux Quartiers prioritaires de la ville (QPV) à Étampes : Guinette et Croix de Vernailles. Le contrat 2024-2030 (« Engagements Quartiers 2030 »), élaboré avec les partenaires, fixe la feuille de route jusqu'en 2030 avec suivi annuel. Il s'appuie sur des opérations de renouvellement urbain : NPNRU à Guinette (Résidences Yvelines Essonne) et démolition-réhabilitation à la Croix de Vernailles (Immobilière 3F).

Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et Convention intercommunale d'attribution

Obligation depuis 2017 de définir une stratégie intercommunale d'attribution. CIA renouvelée pour 2025-2030 après actualisation en 2024, applicable aux 37 communes.
Objectifs : mixité sociale, équilibre du peuplement, accès au logement social des publics prioritaires, avec objectifs chiffrés entre QPV et hors QPV. Une commission traite les situations bloquées.

Charte Inter-bailleurs de relogement

Adoptée le 15 décembre 2022 par la CAESE et 14 bailleurs dans le cadre du renouvellement urbain à Étampes. Elle garantit un relogement de qualité, cohérent avec le rééquilibrage territorial.
Des groupes techniques mensuels, mis en place avec la Ville d'Étampes, permettent d'accélérer et coordonner les relogements.

Charte locale d'Insertion pour les opérations du NPNRU

Adoptée en 2024 pour le renouvellement urbain de Guinette. Convention entre la CAESE, la Ville et la MEIF Paris-Saclay pour le suivi des clauses d'insertion, avec facilitateur emploi.
Dotée de 25 000 € par an, la MEIF mobilise les acteurs locaux et veille aux engagements ANRU jusqu'à la fin des chantiers.

Les orientations stratégiques 2020-2026

Une agglomération indépendante et au service de ses 37 communes

Initialement créé sous l'égide de la mutualisation avec la commune centre, la CAESE a amorcé, à compter de l'année 2016, une prise d'autonomie progressive avant d'évoluer en tant que **véritable support au service de ses 37 communes**.

Après la création de ses propres services tels que la Direction générale, les directions des ressources humaines, des moyens généraux avec les services comptables et financiers, informatiques et marchés publics, **ont ensuite progressivement été créés différents services communs utiles aux communes** (marchés publics, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, commande publique, application du droit des sols, communication, DUMISTES du conservatoire).

Par ailleurs, la CAESE a joué **un rôle d'appui opérationnel auprès des communes membres bénéficiaires de subventions régionales**, en assurant, à leur demande, l'accueil de stagiaires afin de satisfaire aux obligations attachées à l'attribution des aides de la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif « 100 000 stages ».

2026-2032

**Un mandat d'action au
service du territoire**

2026

Contextes mondiaux,
européens et nationaux



Un contexte international tendu



Croissance faible et incertitudes financières

L'OCDE anticipe une croissance mondiale de 2,9 % en 2026, après 3,3 % en 2025, avant un léger redressement à 3 % en 2027. Sans le conflit au Moyen-Orient, cette projection aurait été augmentée de 0,3 point grâce aux indicateurs favorables du début d'année, ce qui montre que le choc énergétique a annulé la reprise conjoncturelle naissante.

Depuis le début de l'année 2026, l'inflation s'établit à 2,6 %, mais les chocs énergétiques pourraient la faire grimper entre 3,5 % et 4,4 %, selon la durée des perturbations de l'approvisionnement.

Les marchés financiers évoluent dans un climat d'incertitude, marqué par les tensions commerciales entre grandes puissances et les risques géopolitiques

Tensions géopolitiques et crise énergétique

Les tensions géopolitiques mondiales sont aujourd'hui dominées par deux conflits majeurs. Au Proche-Orient, l'escalade des affrontements entre l'Iran, Israël et les États-Unis fragilise la région et menace la sécurité des routes stratégiques comme le détroit d'Ormuz. Parallèlement, la guerre en Ukraine, qui dure depuis plus de trois ans, continue de perturber le commerce européen et mondial,

Sur le plan énergétique, le conflit a un impact direct et significatif : environ 20 millions de barils par jour d'hydrocarbures, soit près de 20 % de la consommation pétrolière mondiale et 25 % du commerce mondial de pétrole par voie maritime, transitent habituellement par le détroit d'Ormuz, une voie désormais gravement perturbée par les opérations militaires. En conséquence, les prix du pétrole ont bondi entraînant une volatilité accrue et une pression inflationniste sur les marchés mondiaux de l'énergie.

Accélération de la transition énergétique et de la révolution technologique

La transition énergétique mondiale connaît en 2026 une accélération sans précédent. Face au réchauffement climatique, et à la hausse des coûts de l'énergie, les États sont contraints de repenser leur manière de produire et de consommer l'électricité. La transition énergétique reste incertaine et impacte tous les secteurs.

Le marché de l'intelligence artificielle connaît une expansion fulgurante, transformant profondément l'économie mondiale. Selon un rapport de McKinsey, l'intelligence artificielle pourrait générer jusqu'à 15,7 billions de dollars d'ici 2030, affectant une multitude de secteurs.

Un contexte européen sous pression

Croissance faible et conjoncture incertaine

L'OCDE a revu à la baisse ses perspectives de croissance pour la zone euro à 0,8 % (-0,4 point).

En parallèle, l'organisation a relevé sa prévision d'inflation à 2,6 % (+0,7 point), tandis que la croissance mondiale reste attendue à 2,9 %. La hausse des prix de l'énergie et l'incertitude liée au conflit au Moyen-Orient devraient peser sur la demande et les coûts, neutralisant les effets positifs des investissements et du dynamisme technologique.

Une inflation plus élevée que prévu pourrait conduire la Banque centrale européenne à resserrer sa politique monétaire dès le mois d'avril, une hypothèse déjà intégrée par les marchés. Toutefois, sa présidente, Christine Lagarde, a souligné que la zone euro est désormais mieux préparée à absorber ce choc qu'au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Transition énergétique et souveraineté économique face aux défis géopolitiques

Dans un contexte marqué par les tensions au Moyen-Orient et la guerre en Ukraine, la transition énergétique s'impose comme un enjeu stratégique majeur pour l'Europe. La dépendance aux importations de pétrole et de gaz expose les économies européennes aux chocs d'approvisionnement et à la volatilité des prix, comme l'illustre la récente hausse des coûts énergétiques.

Face à ces risques, les États se retrouvent dans l'obligation d'accélérer leurs investissements dans les énergies renouvelables, avec pour objectif de réduire la part des énergies fossiles et de renforcer leur autonomie énergétique.

Toutefois, cette transition reste complexe, car elle nécessite des financements importants et une adaptation rapide des infrastructures, tout en garantissant la sécurité énergétique dans un contexte géopolitique instable.



Instabilité géopolitique et renforcement de la défense

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues, notamment liées aux conflits au Moyen-Orient et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Europe est confrontée à des enjeux croissants de sécurité et de souveraineté. Cette instabilité pousse les États européens à renforcer leurs capacités de défense, avec une hausse des budgets militaires, dont la moyenne dans l'Union européenne dépasse désormais 2 % du PIB pour plusieurs pays.

L'objectif est de mieux anticiper les menaces hybrides, sécuriser les frontières et réduire la dépendance stratégique vis-à-vis d'alliés extérieurs. Ce réarmement s'accompagne d'une volonté de coopération renforcée entre États membres, notamment en matière d'industrie de défense et d'innovation technologique,

Un contexte national incertain



Croissance fragile et inflation à la hausse

La croissance française a atteint +0,9 % en 2025, soutenue notamment par la production de matériels de transport, en particulier dans le secteur aéronautique.

Au premier trimestre 2026, la croissance du PIB serait plus dynamique que prévu comprise entre 0,2 % et 0,3 %. Cette surprise favorable pourrait toutefois être atténuée sur l'ensemble de l'année par les effets de la guerre au Moyen-Orient, notamment via la hausse des prix de l'énergie et l'incertitude associée.

L'inflation s'établirait en moyenne à 1,7 % en 2026, après 0,9 % en 2025. Elle pourrait dépasser le seuil de 3 % en cas de persistance des tensions au Moyen-Orient.

Transition énergétique et défis industriels

La France traverse une crise énergétique aggravée par l'instabilité au Moyen-Orient, qui affecte l'approvisionnement en gaz et en pétrole et entraîne une hausse des prix pour les consommateurs et les entreprises.

Cette situation met en évidence la nécessité d'accélérer la transition énergétique : développer les sources renouvelables, moderniser les réseaux électriques et encourager la sobriété énergétique.

L'enjeu est de diminuer la dépendance aux énergies fossiles tout en garantissant une énergie stable, abordable et respectueuse de l'environnement.

Instabilité politique et ralentissement économique

Ce quinquennat a été marqué par une instabilité politique fréquente en France. En seulement deux ans, le pays a connu quatre gouvernements, ce qui a des conséquences importantes sur l'application des politiques publiques et la confiance des investisseurs.

L'économie française peine à accélérer dans ce contexte d'instabilité politique. Une détérioration du climat des affaires est particulièrement marquée dans le secteur des services. Ce recul est d'autant plus significatif que les services constituent un pilier central de l'économie française, concentrant une part importante de l'emploi et de la valeur ajoutée.

2026 – Le contexte national en chiffres



Croissance économique

Selon la Banque de France, le PIB progresserait de +0,9 % en 2026. La croissance devrait ensuite se maintenir à 0,8 % en 2027, avant d'atteindre 1,2 % en 2028.



Inflation

Après 0,9 % en 2025, l'inflation augmenterait à 1,7 % en 2026, sous l'effet des prix de l'énergie. Elle reculerait ensuite temporairement en 2027, selon la Banque de France.



Marché du travail

Selon l'Insee, le taux de chômage a atteint 7,9 %, un niveau supérieur aux 7,7 % attendus. Il s'agit de son plus haut niveau depuis le troisième trimestre 2021.



Déficit public

Le gouvernement prévoit de ramener le déficit public à 5 % du PIB en 2026, contre 5,1 % en 2025, avec pour objectif un retour sous les 3 % d'ici 2029.



Dette publique

En 2026, la dette publique s'élève à 115 % du PIB, plaçant la France parmi les pays les plus endettés de la zone euro, derrière la Grèce et l'Italie.



Balance commerciale

Le solde commercial de la France s'améliore de 10,3 milliards d'euros par rapport à 2024. Avec -69,2 milliards d'euros en 2025, il s'éloigne de son niveau le plus bas enregistré en 2022.

Le renouvellement des instances impose plusieurs débats

Post renouvellement du Conseil communautaire

Débat et délibération sur l'opportunité d'adoption d'un pacte de gouvernance :

- Si opportunité : doit être adopté dans les 9 mois avec consultation préalable des communes avec délai de 2 mois
- Si non, pas besoin d'adoption

Désigner un référent déontologue pour les élus

Dans les 3 mois

Transfert automatique de la compétence PLU au niveau intercommunal (PLUi), sauf opposition des conseils municipaux :

- Minorité de blocage de 20 % des communes représentant 25 % de la population ou l'inverse

Délibération sur le droit à la formation des élus

Dans les 6 mois et avant la fin de l'année

Adoption d'un nouveau règlement intérieur du Conseil.

Sauf opposition : transfert automatique des pouvoirs de police spéciale des Maires (circulation et du stationnement, assainissement, collecte des déchets ménagers, aires d'accueil des gens du voyage, habitat)

Négociations et adoption d'un nouveau pacte financier et fiscal de solidarité.

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Une adoption mouvementée

Après l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025, marquée par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 et la censure du Gouvernement en décembre 2024, la préparation du projet de loi de finances pour 2026 s'est inscrite dans un contexte politique toujours instable et budgétairement contraint.

Le texte présenté à l'automne 2025 visait à poursuivre le redressement des comptes publics, avec un objectif de déficit public ramené autour de 4,5 % à 4,7 % du PIB en 2026.

Le Gouvernement a mis en avant un effort supplémentaire de maîtrise de la dépense publique, fondé sur des économies structurelles, une participation accrue des collectivités territoriales et une rationalisation de certaines dépenses fiscales et sociales.

Les débats parlementaires ont de nouveau été particulièrement tendus. En l'absence de majorité absolue, le Gouvernement a engagé sa responsabilité pour permettre l'adoption du texte.

Après plusieurs mois d'examen et de navettes entre les deux assemblées, la France s'est finalement dotée d'un budget pour 2026 au début de l'année, confirmant la trajectoire affichée de réduction progressive du déficit public.

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Les principales mesures intéressant le bloc communal

La création d'un « DILICO » : l'article 186 de la LF 2025

Initialement créée uniquement pour l'exercice 2025, la loi de finances 2026 reconduit le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales, appelé DILICO.

En 2026, 740 M€ répartis tels que :

- 250 M€ pour les EPCI,
- 140 M€ pour les départements,
- 350 M€ pour les régions.

Les communes ne sont plus contributrices en 2026, contrairement à 2025.

Seules les EPCI dont l'indice dépasse 110 % de la moyenne nationale sont concernés.

La CAESE ne sera finalement pas contributrice compte tenu de son indice synthétique

	DILICO « 1 » de <u>2025</u>	DILICO « 2 » de <u>2026</u>
Pourquoi ?	Lisser dans le temps les recettes fiscales des collectivités territoriales afin de contribuer au redressement des comptes publics	
Combien ?	1 milliards d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions	740 M€ d'euros de régulation réparti entre le bloc communal, les départements et les régions
Pour qui ?	Les collectivités en fonction d'un indice synthétique (IS)	
Et ensuite ?	90% du montant régulé reversé sur <u>trois ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 10 % restants au profit du FPIC	90 % du montant régulé reversé sur <u>trois ans</u> aux collectivités contributrices Abondement des 10 % restants au profit du FPIC

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Les principales mesures intéressant le bloc communal

FCTVA : modification du calendrier de remboursement

Le FCTVA est un mécanisme de compensation de la TVA supportée par les collectivités sur leurs dépenses d'investissement. Il constitue un outil essentiel de soutien à l'investissement local en améliorant l'équilibre financier des opérations. Le taux du FCTVA demeure inchangé à 16,404 %.

Cependant, pour les EPCI le versement passe d'un calendrier en année N à un calendrier en année N+1. Cette modification crée en 2026 **une année blanche et aucun FCTVA ne sera perçu en 2026, soit une perte de recettes d'investissement de 1 019 000 €.**

	Année de versement du FCTVA
Ancien calendrier	N
Nouveau calendrier	N + 1

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Les principales mesures intéressant le bloc communal

Les recettes fiscales : revalorisations modérées et baisse des compensations

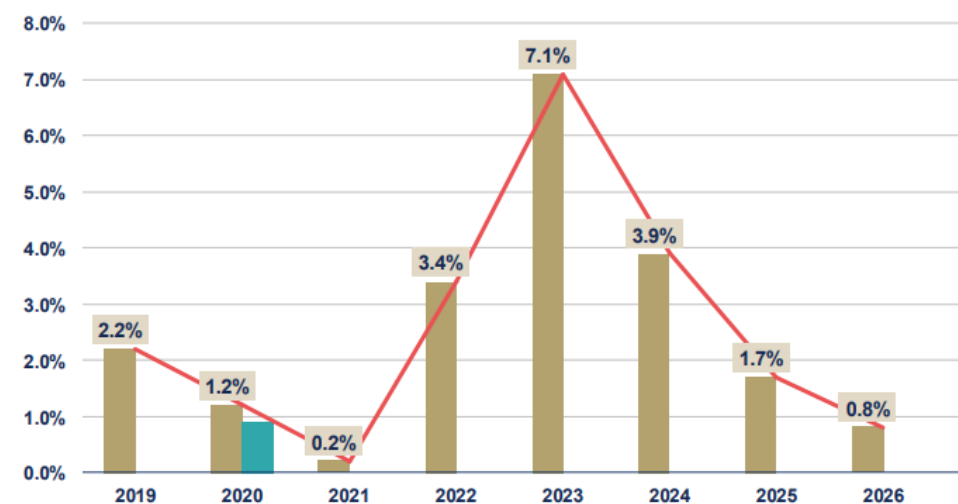
La fiscalité locale constitue la principale ressource dynamique des collectivités territoriales. Son évolution dépend à la fois des bases d'imposition, des mécanismes de revalorisation nationale et des réformes décidées par l'État.

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales est fixé à +0,8 % pour 2026. Cette progression modérée marque un ralentissement par rapport aux années antérieures.

Elle **ne s'applique cependant pas aux bases dites professionnelles et commerciales.**

À partir de 2027, les valeurs locatives des établissements industriels seront indexées sur un coefficient égal à la moyenne nationale des coefficients d'évolutions départementaux des locaux professionnels.

Evolution du coefficient de revalorisation des bases fiscales



LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Les principales mesures intéressant le bloc communal

Les recettes fiscales : baisse des compensations

Le PLF 2026 prévoit une **réduction de 19.3 % de la compensation de l'abattement de 50 % des valeurs locatives des locaux industriels soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et à la cotisation foncière des entreprises (CFE)**. Depuis la diminution des valeurs locatives des locaux industriels décidée par l'État en 2021, les collectivités avaient été compensées à l'euro près de la perte de recettes correspondante de ces produits.

Enfin, le PLF 2026 rétablit **l'indexation de fraction de TVA sur la croissance réelle de la TVA nationale N-1**.

Pour rappel la loi de finances pour 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la loi de finances pour 2023 a supprimé la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

En contrepartie de la suppression de ces ressources les EPCI bénéficient désormais du versement d'une fraction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). En 2024 la fraction de TVA évoluait selon la dynamique de TVA nationale N, donnant lieu en cours d'année à plusieurs ajustements et créant une instabilité pour les collectivités. En 2025 la loi de finances a mis fin à l'indexation de la fraction de TVA et a figé son montant sur celui perçu en 2024.

LA LOI DE FINANCES INITIALE POUR 2026

Les principales mesures intéressant le bloc local

Baisse du fonds vert

- Après un abaissement de 1,150 milliard d'euros en 2025
- Nouvelle diminution de 837M€, soit une baisse d'environ 27 % par rapport à 2025

Gel de la DGF

- Reconduction de la DGF en valeur
- Pas d'indexation sur l'inflation
- Soit une perte de 350 M€ si l'on retient l'hypothèse de l'inflation prévue au PLF.
- Cette stabilité de l'enveloppe est globale et ne constitue pas une garantie individuelle

Dotations d'intercommunalité

- La hausse de dotation d'intercommunalité (+ 90 M€)
- Financée par une baisse équivalente de la dotation de compensation

Budget 2026 : une agglomération prête à agir

***Des marges de
manœuvre au service
des habitants et du
territoire***



Budget 2026 : une agglomération prête à agir

Une stratégie financière affirmée de longue date

Tout au long du mandat passé, l'exécutif intercommunal s'est attaché à structurer et définir les ambitions portées pour le territoire.

Pour rendre ces ambitions possibles, une stratégie financière a été définie :

Contraindre, dès le budget primitif, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Poursuivre la politique d'économie et de rigueur engagée

- (gestion active de la dette, optimisation du parc automobile, mutualisation des services, optimisation des coûts énergétiques des bâtiments et des marchés, ...).

Optimiser la recherche de financements extérieurs

- pour accompagner le fonctionnement des services mais également pour les projets d'investissements

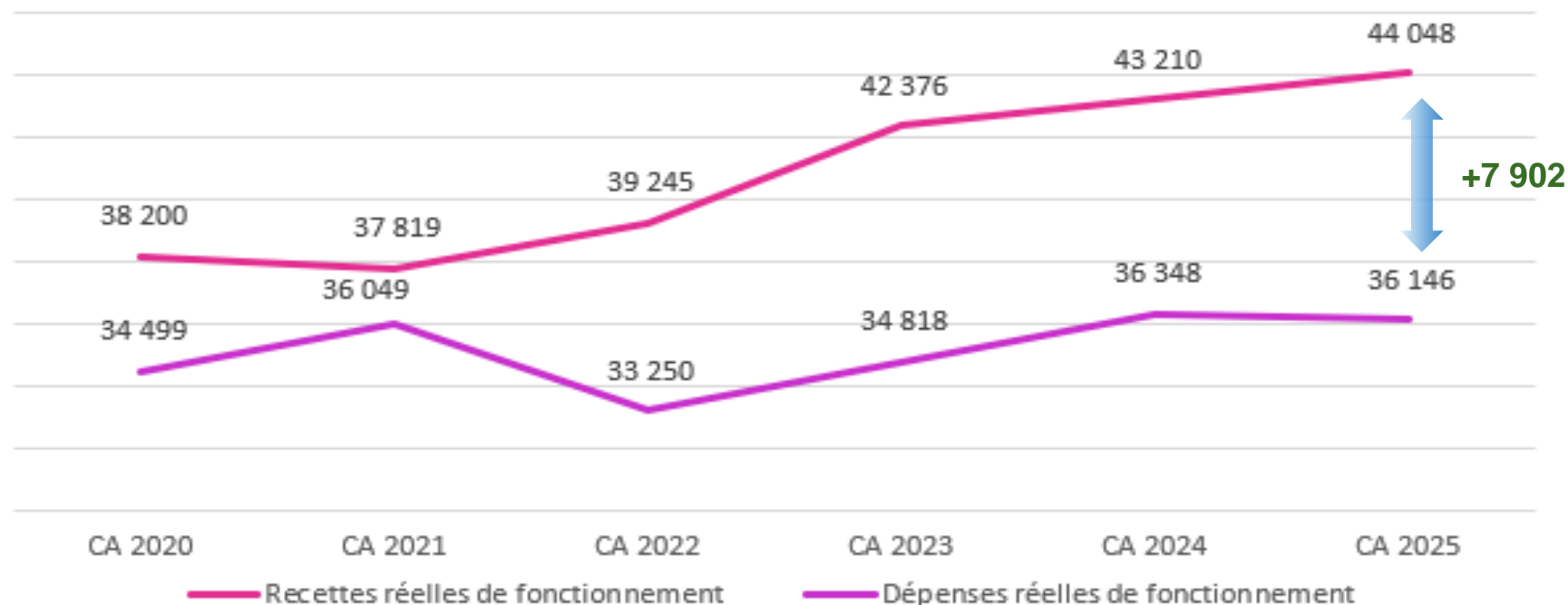
Pérenniser la capacité d'autofinancement

- pour financer ses investissements en limitant au maximum le recours à l'emprunt.

LES RESULTATS ANTERIEURS ABONDERONT LE BUDGET 2026

La stratégie financière permet d'affronter 2026 avec sérénité

Evolution des opérations réelles de
fonctionnement (en K€)



L'exécution du budget 2025 permet, encore une fois, d'améliorer l'écart entre la progression de nos dépenses et recettes

LES RESULTATS ANTERIEURS ABONDERONT LE BUDGET 2026

La stratégie financière permet d'affronter 2026 avec sérénité

L'épargne brute

7,9 M€ en 2025

contre

6,8M€ en 2024

7,5 M€ en 2023,

5,9 M€ en 2022,

1,7 M€ en 2021,

Le taux d'épargne
brute

17,9 % en 2025

contre

15,9% en 2024

17,8 % en 2023

15,3 % en 2022

4,7 % en 2021

La capacité de
désendettement

1,2 ans en 2025

contre

1,7 ans en 2024

1,7 ans en 2023

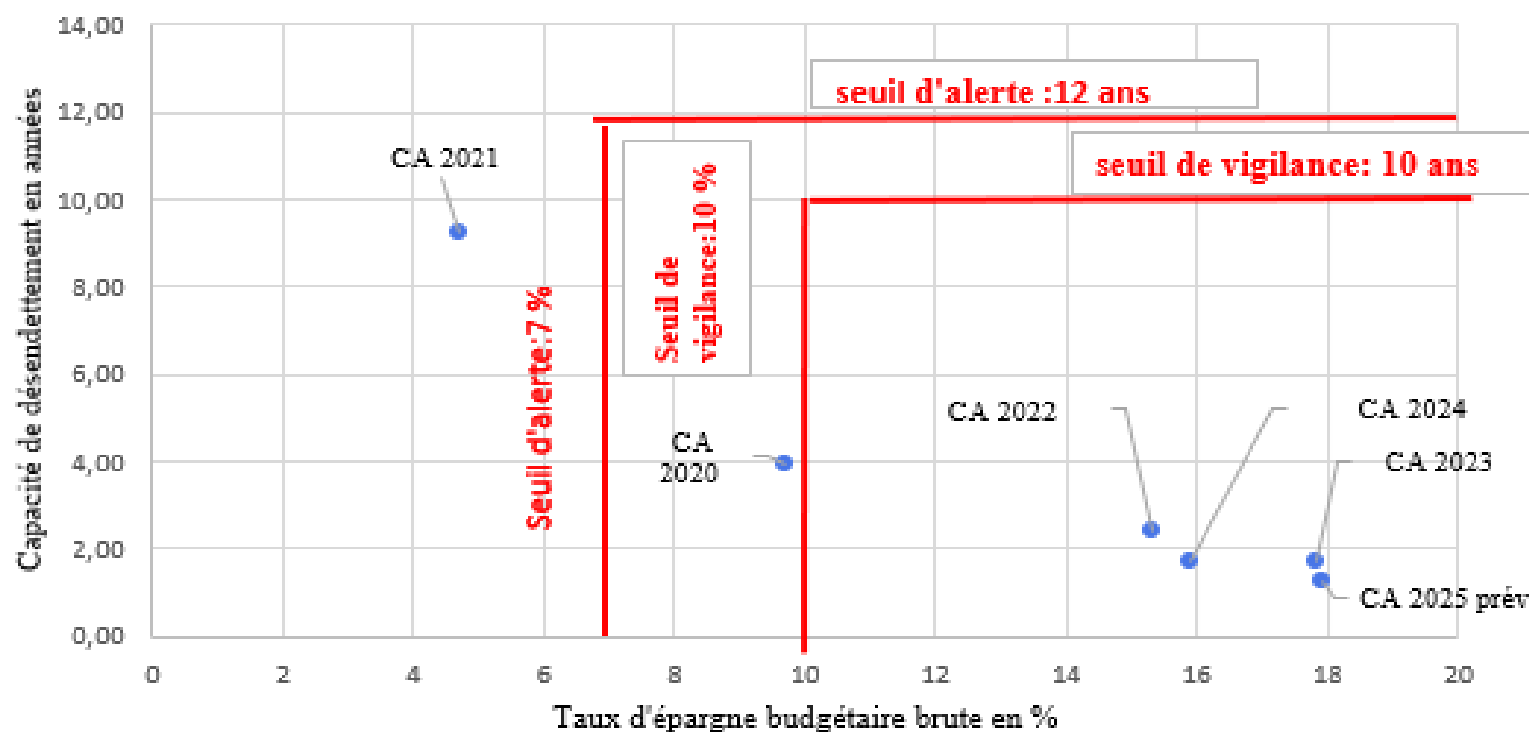
2,4 ans en 2022

9,2 ans en 2021

LES RESULTATS ANTERIEURS ABONDERONT LE BUDGET 2026

La stratégie financière permet d'affronter 2026 avec sérénité

Atterrissage budgétaire



Le résultat cumulé de fonctionnement s'établit à **18,4 millions d'€** après 13,6 millions fin 2024. Après couverture du déficit d'investissement, ce sont **14,8 millions d'€ qui viendront abonder le budget 2026**, contre 12 millions d'€ en 2025.

LES RESULTATS ANTERIEURS ABONDERONT LE BUDGET 2026

Les résultats de clôture 2025 viendront abonder le budget 2026

La stratégie budgétaire de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes a permis de dégager des résultats excédentaires sur la période 2020 à 2025 nécessaires au financement des équipements programmés.

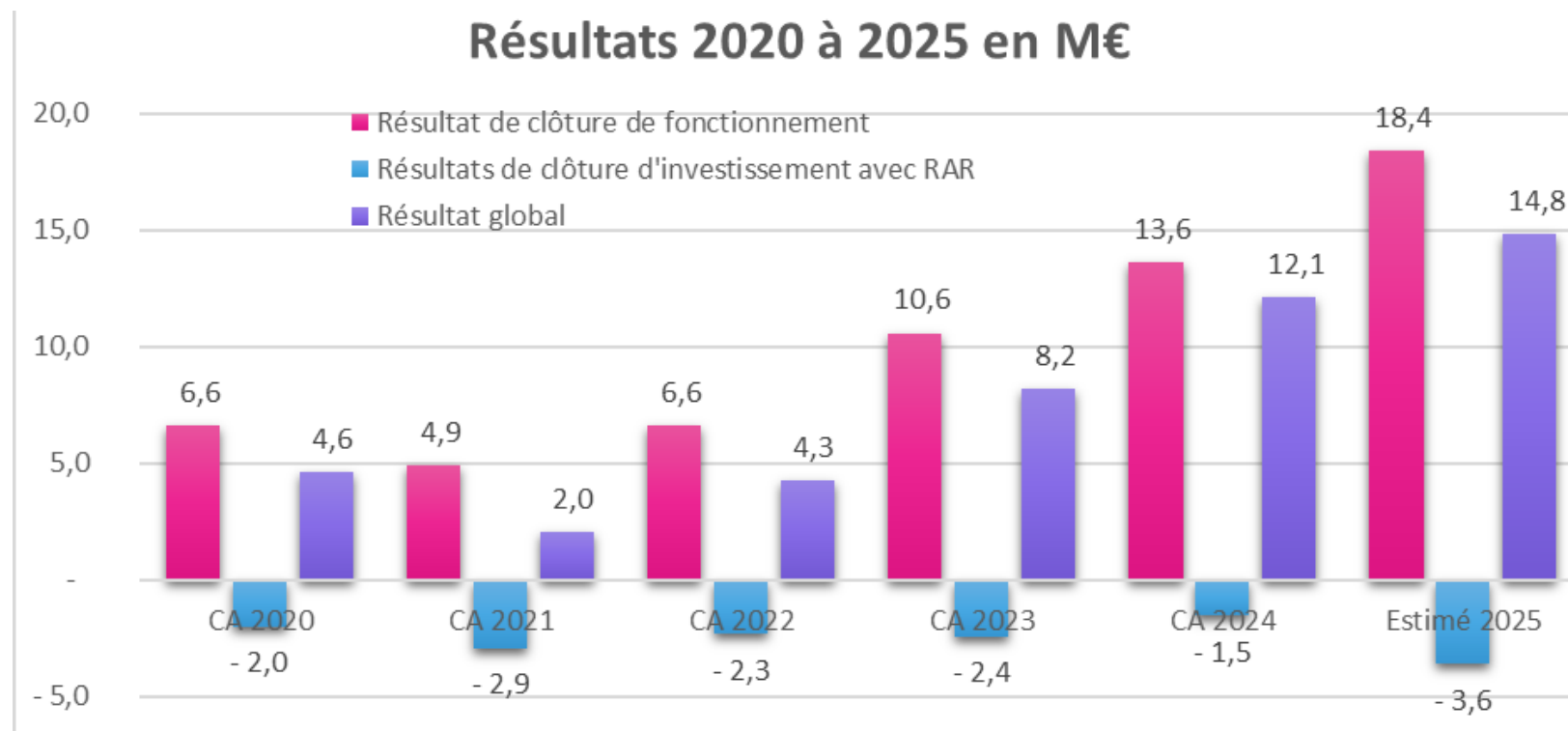
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT PROVISoire		
Recettes		44 096 208,82 €
Dépenses		37 728 916,10 €
	Solde d'exécution	6 367 292,72 €
Excédent reporté 2024		12 087 797,56 €
	Résultat de clôture 2025	18 455 090,28 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT PROVISoire		
Recettes		3 713 354,30 €
Dépenses		5 986 122,86 €
	Solde d'exécution	- 2 272 768,56 €
Excédent reporté 2024		266 500,69 €
	Résultat de clôture 2025	- 2 006 267,87 €
Restes à réaliser 2025 en recette		793 928,25 €
Restes à réaliser 2025 en dépense		2 394 449,72 €
	Solde des restes à réaliser	- 1 600 521,47 €
	Résultat de clôture 2025 avec RAR	- 3 606 789,34 €
RESULTAT GLOBAL PROVISoire		14 848 300,94 €

LES RESULTATS ANTERIEURS

ABONDERONT LE BUDGET 2026

Les résultats de clôture 2025 viendront abonder le budget 2026

Le résultat d'exécution 2025 de la section de fonctionnement cumulé au résultat de fonctionnement reporté **permet**, après couverture du déficit d'investissement, **d'abonder le budget 2026 à hauteur de 14,8 millions d'€, soit le niveau le plus élevé depuis 2020.**

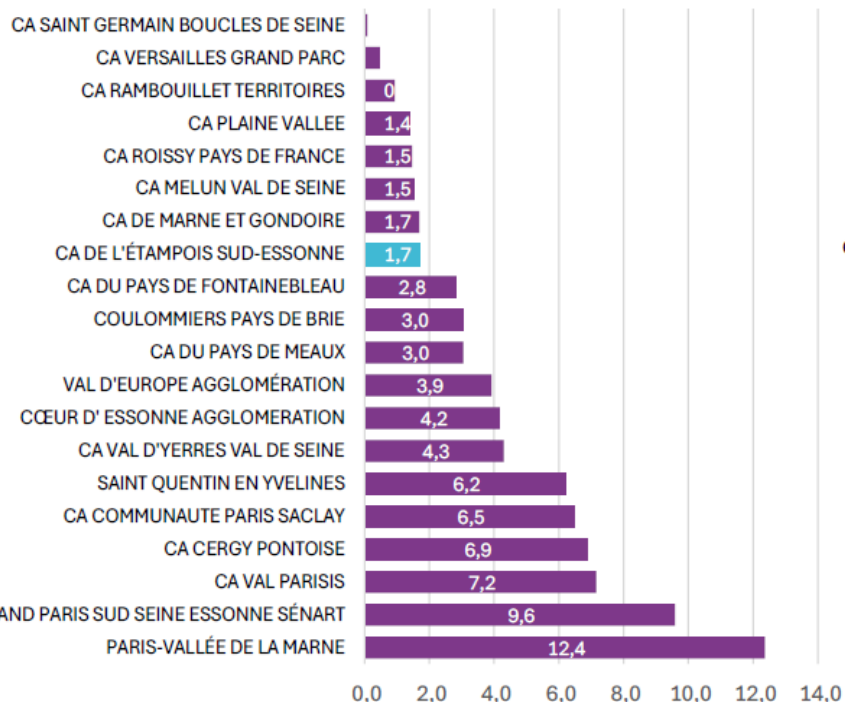


LES RESULTATS ANTERIEURS

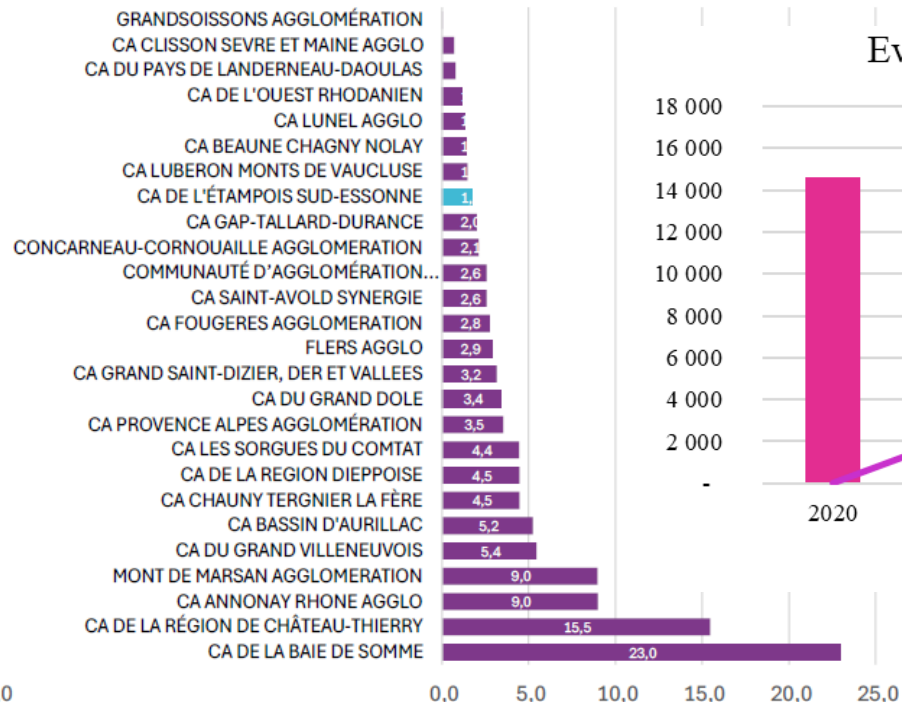
ABONDERONT LE BUDGET 2026

Une forte capacité à investir pour créer de nouveaux services publics

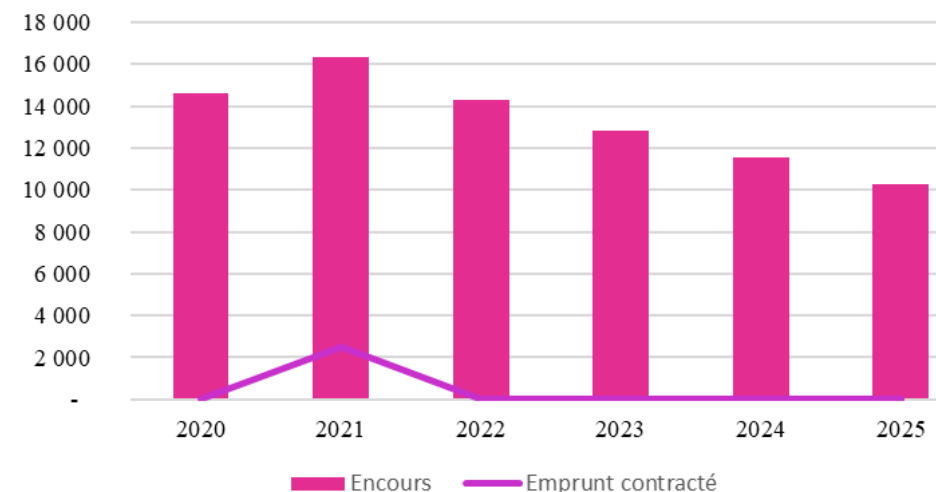
Capacité de désendettement fin 2024 en années



Capacité de désendettement fin 2024 en années



Evolution de l'encours de dette k€



Entre 2020 et 2025, la CAESE s'est désendettée de 4,8 M€ et dispose d'une capacité de désendettement parmi les plus basses en comparaison avec les communautés d'agglomération du territoire francilien et national.

Au-delà des excédents cumulés, la CAESE dispose de grandes marges de manœuvre pour emprunter

LE PROJET DE BUDGET 2026

Une fiscalité préservée

- ✓ **Pas de hausse des taux (THRS, TFPB, TFPNB, CFE)**
- ✓ **Pour répondre aux appels à contributions des syndicats intercommunaux, une modulation des taux de TEOM et de la Taxe GEMAPI**
- ✓ **Une actualisation des tarifs des services publics conformément à la stratégie tarifaire et une uniformisation des tarifs des services culturels**

LE PROJET DE BUDGET 2026

Malgré une loi de finances qui limite drastiquement la progression de nos recettes, **la maîtrise de nos dépenses permet d'améliorer nos équilibres tout en maintenant les moyens pour le fonctionnement de nos services publics au niveau de leur réalisation 2025.**

- Le projet de budget connaîtra :
- ✓ Un recul des recettes réelles de fonctionnement de - 157 k€ soit une diminution de - 0,4 %.
 - ✓ Des dépenses réelles de fonctionnement limitées au niveau des réalisations de 2025, soit un recul de - 408k€ (- 1 % par rapport au BP 2025)

L'épargne de gestion évoluera donc de + 187 k€ soit +3,6 % par rapport au BP 2025.

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Outre la poursuite du fonctionnement des services, la construction du budget sera impactée par :

- Un produit de THRS en forte diminution liée aux erreurs de déclaration par les propriétaires dans l'application "*Gérer mes biens immobiliers*" et suite à l'exclusion de l'assiette de la THRS de certains locaux meublés non affectés à l'habitation principale, entraînant des pertes partiellement compensées.
- La réduction du financement de fonctionnement des structures périscolaires en raison d'un indu révélé par le contrôle CAF, ainsi qu'une baisse d'activité des structures de la petite enfance.
- La poursuite des régularisations des relations financières avec communes et partenaires (Mises à disposition de services, Dumistes, dispositif 100 000 stages, répartition des charges DPMI à la Maison de la Petite enfance Serge LEVREZ).
- Une limitation des charges à caractère général au niveau des réalisations constatées en 2025.
- La régularisation des attributions de compensation au titre des aides de l'Etat versées aux communes pour l'exercice des missions d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant qui ont fait l'objet d'une évaluation financière par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

LE PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

- ✓ L'ouverture d'un nouveau mandat sera l'occasion de se réinterroger sur l'opportunité de créer de nouveaux services communs utiles aux communes
 - Police rurale
 - Secrétaires de mairie
 - Autres

- ✓ Ce sera également l'occasion de porter une réflexion sur l'optimisation fiscale des ressources pour les communes et la CAESE. L'analyse des matrices fiscales des communes laisse apparaître des sources d'optimisation importantes sans recours à la hausse des taux.

LE PROJET DE BUDGET 2026

Le projet de budget de fonctionnement s'établirait tel que :

Recettes

- Produits des services 3,2 millions d'€
- Impôts et taxes 30,768 millions d'€
- Dotations et participations 8,541 millions d'€
- Atténuation de charges 160 000 €
- Autres produits 39 280 €

Dépenses

- Charges de gestion courante 6,136 millions d'€
- Charges de personnel 16,948 millions d'€
- Autres charges 5,557 millions d'€
- Atténuation de produits 8,641 millions d'€
- Intérêts de la dette 218 690 €
- Dépenses exceptionnelles 5 000 €
- Dotations aux provisions 5 000 €

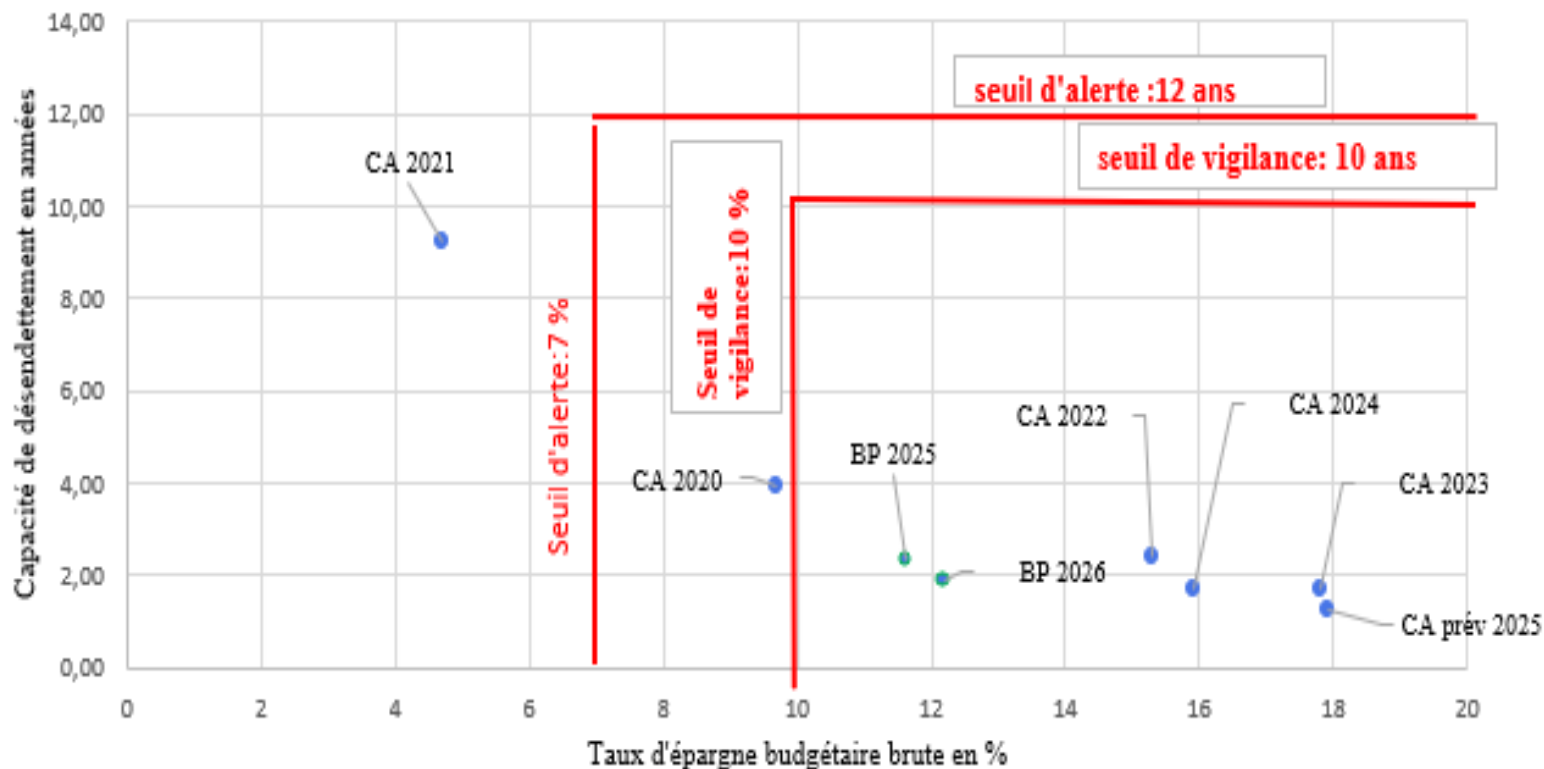
**Soit une
épargne
brute de
5,227
millions d'€**

**contre 4,976 m€
au BP 2025**

LE PROJET DE BUDGET 2026

Des marges de manœuvre confortées pour 2026

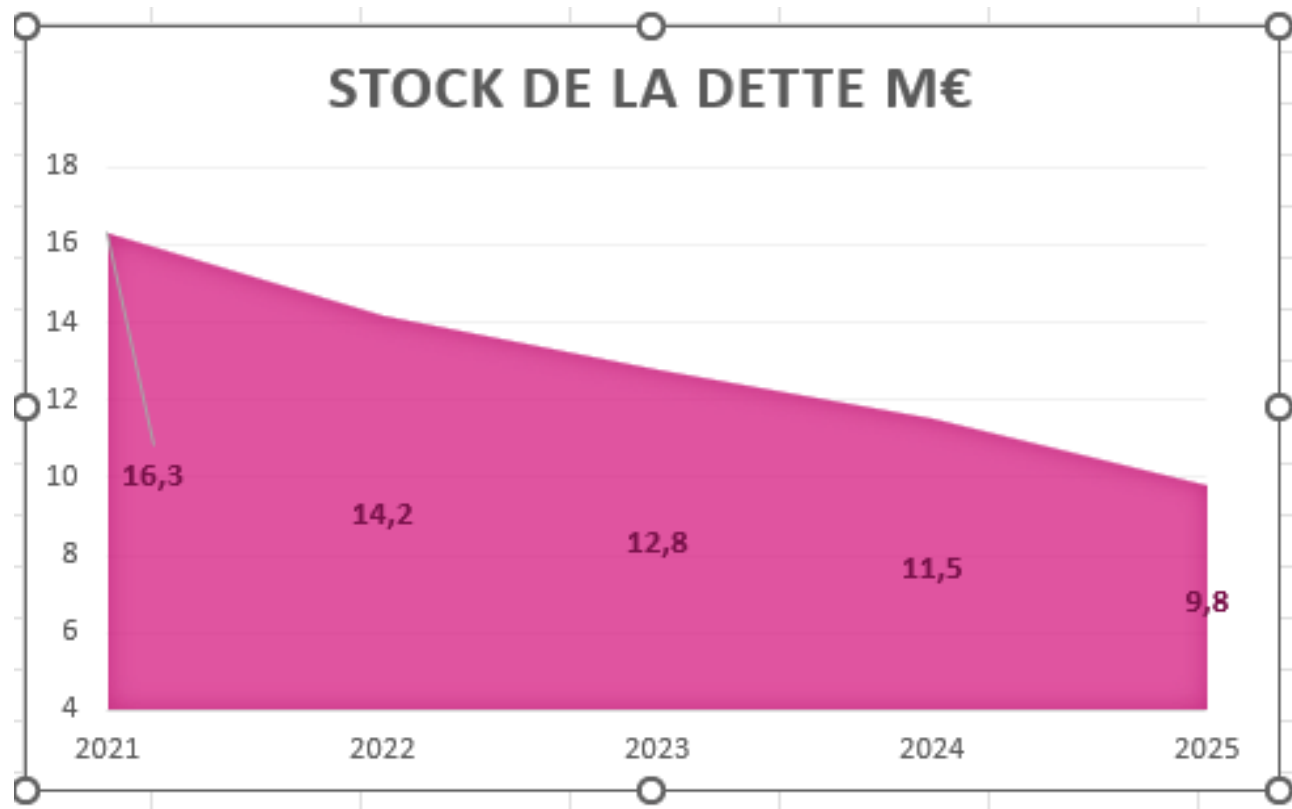
Atterrissage budgétaire



Grâce à sa stratégie affirmée de longue date, **la situation financière de la CAESE permet d'aborder ce nouveau mandat avec confiance en l'avenir et de laisser de véritables marges de manœuvre pour la mise en œuvre des projets identifiés**

LE PROJET DE BUDGET 2026

Des marges de manœuvre confortées pour 2026 et la nouvelle mandature



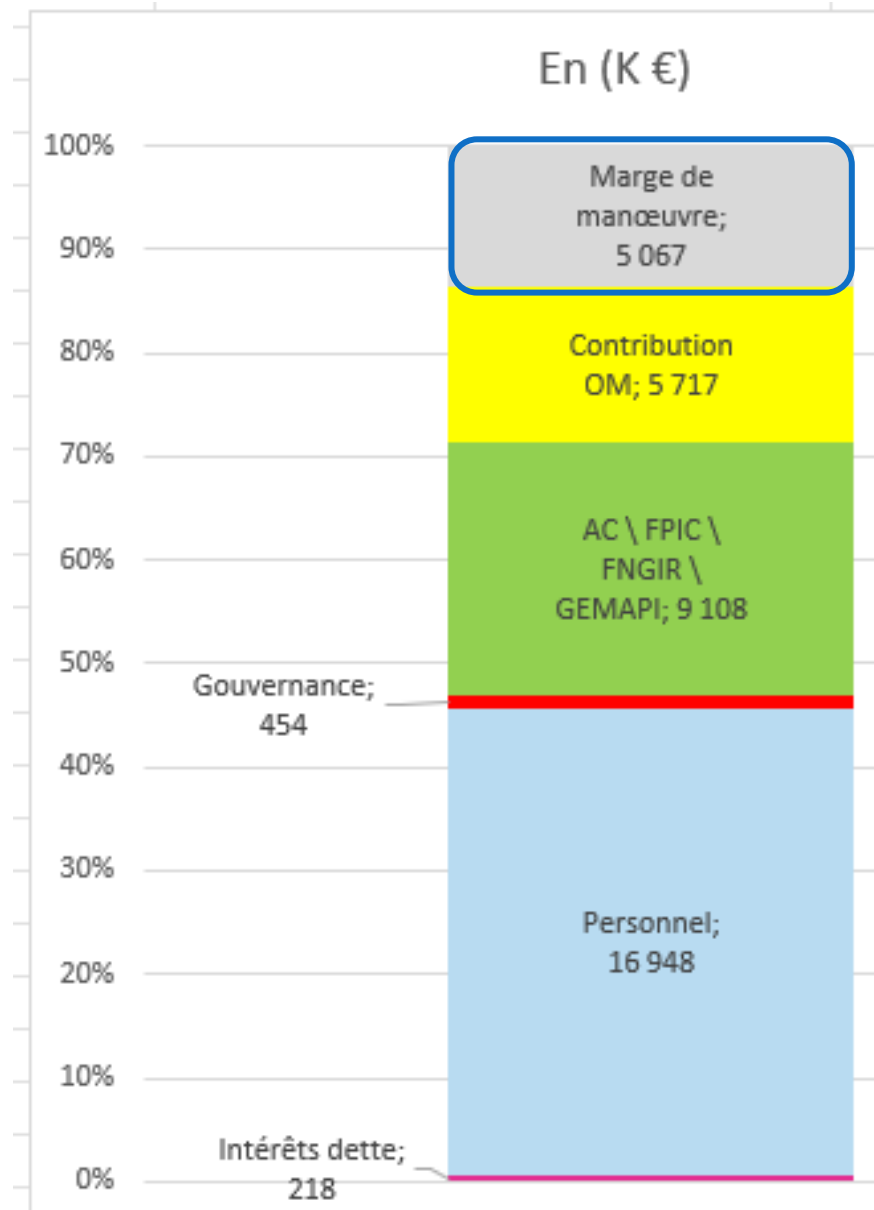
Sur la période 2021-2025, la CAESE s'est désendettée de 6,5 Millions d'€, permettant ainsi, au-delà des excédents capitalisés, de financer massivement des investissements structurants pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

LE PROJET DE BUDGET 2026

La structure des dépenses réelles de fonctionnement

Pour mémoire, sur 37,5 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2026, 32,4 millions sont contraintes.

Les marges de manœuvre portent donc 5,1 millions d'€ de dépenses qui sont directement liées au fonctionnement des services (contrats, fluides, fournitures...)



LE PROJET DE BUDGET 2026

L'évolution de la masse salariale

Une masse salariale 2026 impactée par des mesures exogènes	
Hausse de 3 points du taux de la cotisation CNRACL	150 800 €
Hausse du taux URSSAF accident du travail	56 335 €
Hausse du taux IRCANTEC	14 190 €
Revalorisation du SMIC au 01/01/2026	6 875 €
Avancements d'échelons selon un cadencement unique	33 094 €
Et endogènes	
Evolution naturelle (impact en année pleine des recrutements 2025, GVT)	502 674 €
Nouveaux postes proposés : un(e) assistant(e) de direction pour l'enfance, un agent administratif pour le guichet unique, + 0,4 ETP pour l'entretien et un directeur adjoint à la DRH	144 000 €

LE PROJET DE BUDGET 2026

La taxe de séjour prévue à hauteur de 88 000€

La taxe de séjour est due par les vacanciers qui séjournent dans des hébergements touristiques, son montant est fonction des tarifs fixés par la CAESE et sert à financer des actions en faveur du tourisme.

Il existe des taxes additionnelles à la taxe de séjour qui sont collectées par la CAESE et reversée aux bénéficiaires:

- Une taxe additionnelle de 10 % au profit du Département
- Une taxe additionnelle de 15 % au profit de la Société du Grand Paris
- Une taxe additionnelle de 200 % au profit d'Ile-de-France Mobilités

LE PROJET DE BUDGET 2026

Des investissements pour
l'avenir du territoire

Le projet de budget 2026
déclinera

- La mise en œuvre des
projets inscrits au PPI
- **11 millions d'€
d'investissements financés
sans recours à l'emprunt
(dont 2,3 m€ de RAR 2025)**
- **Un suréquilibre de la
section d'investissement
de 10,5 M€** dédié au
financement des projets en
cours et à venir

LE PROJET DE BUDGET 2026

Une section d'investissement calibrée pour le financement des projets identifiés

Recettes

• Affectation 1068	3 606 789 €
• Créances fonds résiliences	7 000 €
• Subventions d'investissement	186 900 €
• FCTVA	132 688 €
• Virement section fonctionnement	18 603 526 €
• Cessions	13 500 €
• RAR subventions	793 928 €
• Opérations d'ordre	1 843 389 €

Un désendettement de 1,2 million d'€ en 2026

Dépenses

• Déficit reporté	2 006 268 €
• Mobilier/Travaux	7 816 814 €
• Fonds de concours	853 850 €
• RAR dépenses	2 394 450 €
• Remboursement capital	1 245 065 €
• Opérations d'ordre	370 736 €

10,5 millions d'€ de réserves pour les investissements identifiés

2026 : DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Les **principaux investissements de 2026** concernent :

- La poursuite des travaux de construction de la **crèche de Morigny-Champigny** (3,6 M€)
- La poursuite des travaux de rénovation des façades de la **médiathèque Diane-de-Poitiers** et l'acquisition de son mobilier (1,5 M€)
- Les études pour la future **Cité culturelle** et l'acquisition d'œuvres d'art (157 k€)
- Le bouclage du projet de nouvelle crèche au Nord bois Bourdon à Etampes et l'opportunité de son lancement au regard de la natalité en baisse sur le territoire et des besoins afférents (350 k€)
- La poursuite de l'élaboration du **SCOT-AEC** (220 k€)
- La poursuite des études pour le **futur complexe aquatique** (58 k€)
- Le développement de la **réalité augmentée** dans divers monuments de la CAESE (60 k€)
- L'entretien des **bâtiments** (441 k€)
- L'entretien de la **voirie** (330 k€)
- Le matériel spécifique à l'**activité des services** et mobilier (992 k€)

Une opportunité à confirmer :

- L'acquisition **des locaux du cinéma "La Rotonde"** à Etampes, actuellement en vente, pour y localiser le cinéampes et développer une programmation mixte (art & essai et grand public) et amplifier la médiation (collèges au cinéma...) (1,3 M€ - murs et fond)

2025 : DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Compte tenu des enjeux financiers de certains programmes, le Conseil communautaire a approuvé en date du 7 avril 2025, l'ouverture de trois Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP)

Libellé AP	Total A.P.	C.P.	C.P.	C.P.
		2025	2026	2027
Scot AEC	245 050,40 €	120 000 €	125 050,40 €	
Travaux crèche Morigny-Champigny	4 170 000 €	1 044 000 €	2 700 000 €	426 000 €
Rénovation des façades de la bibliothèque Diane de Poitiers	1 660 736,86 €	518 798,94 €	1 116 493,67 €	25 444,25 €

Les autres projets structurants feront l'objet d'AP/CP dès que les programmes de travaux et les coûts définitifs (Avant-Projets Définitifs) auront été validés.

LE PROJET DE BUDGET 2026

Une section d'investissement calibrée pour le mandat 2026-2032

10,5M€ d'excédents d'investissement restent disponibles pour le financement des projets inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la CAESE, mais également pour ceux qui seront souhaités par les nouveaux élus intercommunaux.

En cours : courant et opérations déjà engagées

Très court terme : lancement en 2026

Court terme : lancement courant 2027

Moyen terme : lancement durant le mandat

Long terme : programmation durant le mandat

Général	Aides communautaires
Général	Fonds transition écologique
Général	Investissements récurrents divers (mobilier, bâtiments, parc auto...)
Culture	Acquisition et restauration d'œuvres d'art
Général	Réseau eau pluviale
Culture	Rénovation façades et toitures Diane de Poitiers
Petite enfance	Nouvelle crèche de 60 berceaux à Morigny-Champigny en remplacement de l'existante
Général	Elaboration SCOT valant PCAET
culture	Opportunité d'acquisition du cinéma "La Rotonde"
Petite enfance	Nouvelle crèche de 60 berceaux Etampes
Culture	Consolidation du clocheton (chapelle Hôtel Dieu)
Culture	Cité culturelle
Structurant	Complexe aquatique Nord bois Bourdon
Petite enfance	Micro-crèches (Saint-Escobille, Boissy-la-Rivière, Angerville) selon les préconisations de la CAF
Culture	Rénovation de la Chapelle de l'Hôtel Dieu
Structurant	Entrée sud Etampes RN20 dans le cadre du PPA RN20 et de l'extension de la ZA des Rochettes
Structurant	CPER - Gare multi-modale

ROB 2026 BUDGET ANNEXE AMEN CRÉA

Annexe d'aménagement, de
création, d'achat,
de vente et location de locaux



ROB 2026 - Budget Annexe AMEN CRÉA

2 Hôtels d'activités : RURAPOLE à Saclas et SUD ESSOR ACTIVITÉS à Brières-les-Scellés

	RURAPOLE	SUD ESSOR ACTIVITES
Composition	8 ateliers et 7 bureaux de 50 à 80 m ²	3 ateliers de 313 m ² + 1 atelier de 169 m ² acquis en 2021
Superficie totale	1 014 m ²	1 108 m ²
Taux d'occupation au 31/12/2025	80 %	100 %
Loyers budgétés en 2026	43 500 €	56 000 €

Des impayés pour 4 entreprises (dont une déclarée en liquidation en février 2026 et régularisation en cours pour les 3 autres), une résiliation anticipée de bail et une fin de bail en cours d'année 2025

ROB 2026 EAU ET ASSAINISSEMENT

**Un transfert des
compétences Eaux Potable,
Assainissement et Eaux
Pluviales entériné par la loi
NOTRe au 1er janvier 2020**



Les principales actions et réalisations de la compétence eau potable de la CAESE

- **Lancement de l'étude sur les Aires d'Alimentation de Captage** initiée par l'Ex SIEPB, sur les 19 captages du territoire comportant la délimitation des périmètres et les critères de vulnérabilités pour permettre la mise en œuvre des plans d'actions sur les captages prioritaires et sensibles
- **Répondre aux objectifs de sécurité et de conformité sanitaire, avec les travaux de sécurisation sanitaire** pour le Mérévillois avec la pose de 7,1 km de canalisation pour un mélange des eaux ET la **réalisation d'une station d'Osiose Inverse Basse Pression (OIBP)** dans la suite des actions engagées par la commune de Pussay.
- **Création du nouveau forage d'Angerville III** en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable
- **Assurer la sécurité patrimoniale par les travaux de réhabilitation des ouvrages de distribution en eau** (Réservoirs de Bouville, Réservoir du Mérévillois Réservoir de Brière les Scellés, interconnexion Ormoy la Rivière - Etampes, suppression Saint Cyr la rivière ...)
- En application du plan eau national, **lancement de la stratégie de sobriété hydrique** avec pour objectif la réduction des prélèvements en eau.
- **Choix du mode de gestion par un nouveau contrat de concession eau potable global** au 1er janvier 2023 regroupant Etampes, Ex SIEPB, Ormoy la Rivière, Saclas, Monnerville, Estouches, Angerville ET **l'orientation vers une réflexion de mise en œuvre d'une régie publique en eau potable au terme du contrat le 30 juin 2030.**

Les principales actions et réalisations de la compétence Assainissement de la CAESE

- **12 STEU et 46 postes de relèvements** gérés en régie par la CAESE jusqu'au 31 décembre 2024 avec de nombreuses mises en conformité telles que le renouvellement d'armoire de commande et de pompes, et la mise en œuvre de la télésurveillance.
- **Mise en conformité et réalisation d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées - STEU du hameau de Venant** sur la commune de Boissy le Sec
- **Réhabilitation et construction d'une nouvelle STEU** sur la commune Boutervilliers.
- **Répondre aux objectifs de conformité environnementale en lien avec la DDT - Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.**
- **Renouvellement des arrêtés de rejets pour les STEU de l'Ex SIARE (55 000 EH - Equivalents habitants) et Saint-Escobille.**
- **Lancement des différentes études réglementaires** dont notamment les diagnostics permanents pour les phases d'initialisation
- **Choix du mode de gestion par un nouveau contrat de concession assainissement global** au 1er janvier 2025.

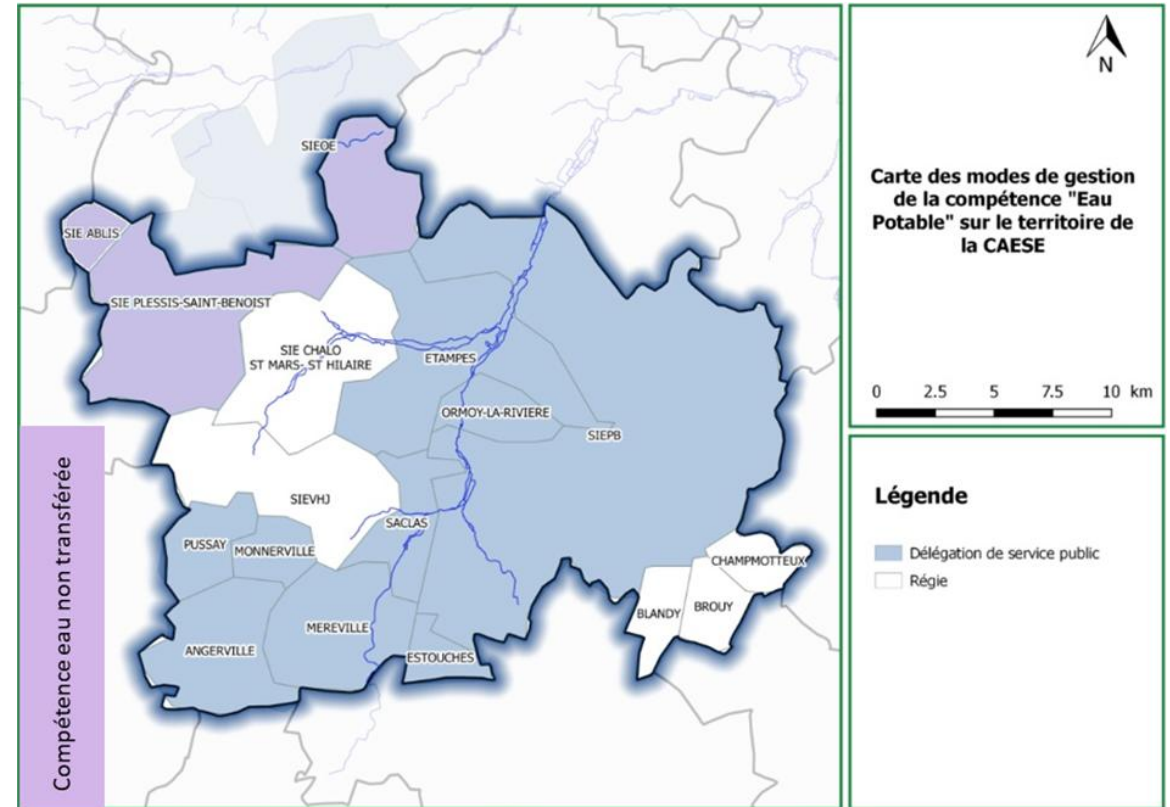
Les principales réalisations de la compétence Eaux pluviales de la CAESE

- **Définition du périmètre d'intervention des charges d'exploitation pour les eaux pluviales dans le cadre des différentes CLECT**
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- **Démarrage de la prestation de services eaux pluviales dans le cadre d'un groupement de commande au 1er janvier 2025** *regroupant 15 communes.*

La compétence eau potable de la CAESE

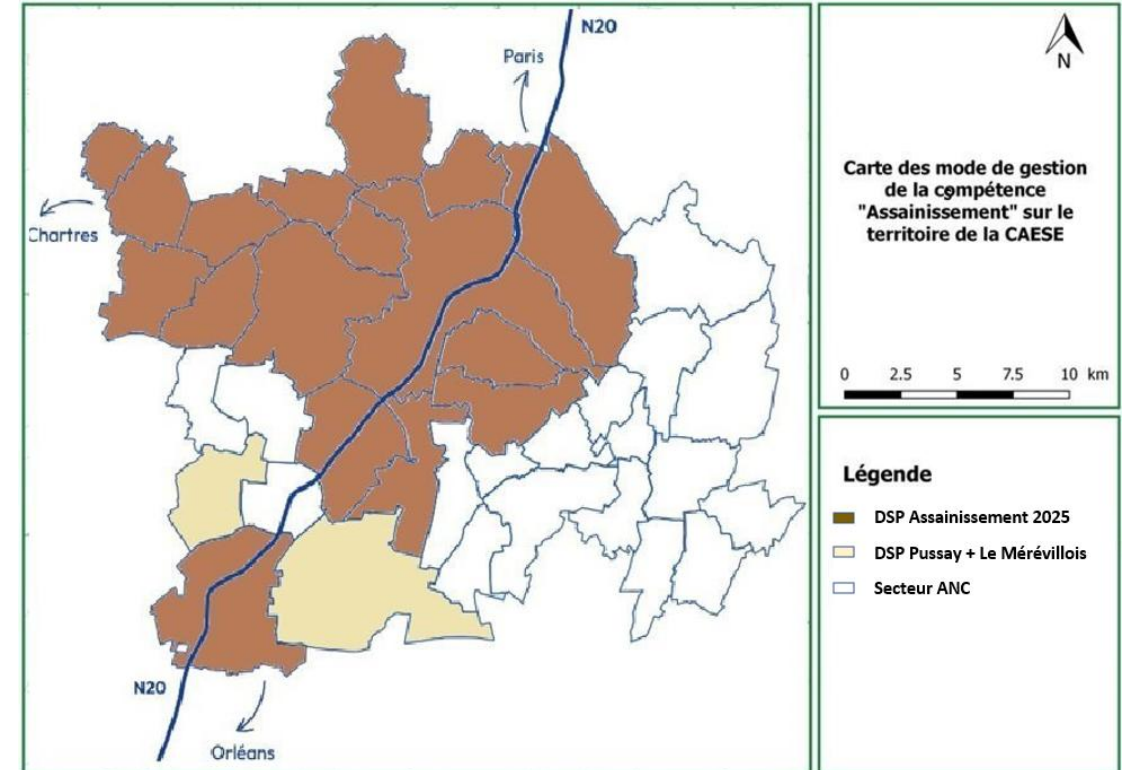
- Maintien du mode de gestion et de la répartition entre délégation de service public et la régie publique,
- Changement de délégataire au 1er janvier 2023 dans le cadre du contrat CAESE global,
- Transfert de compétence eau concerné pour 31 communes de la CAESE (compétence non transférée et maintenue pour 7 communes)

Communes en DSP	23
Communes en régie	8



La compétence assainissement de la CAESE

- Evolution du mode de gestion assainissement collectif vers une DSP globale avec changement de délégataire au 1er janvier 2025 et arrêt de la régie directe sur 10 communes.
- Compétence ANC exercée sur l'ensemble du territoire de la CAESE dont en totalité sur 17 communes de la CAESE.



Les compétences eau et assainissement

Les principaux enjeux identifiés pour l'année 2026 :

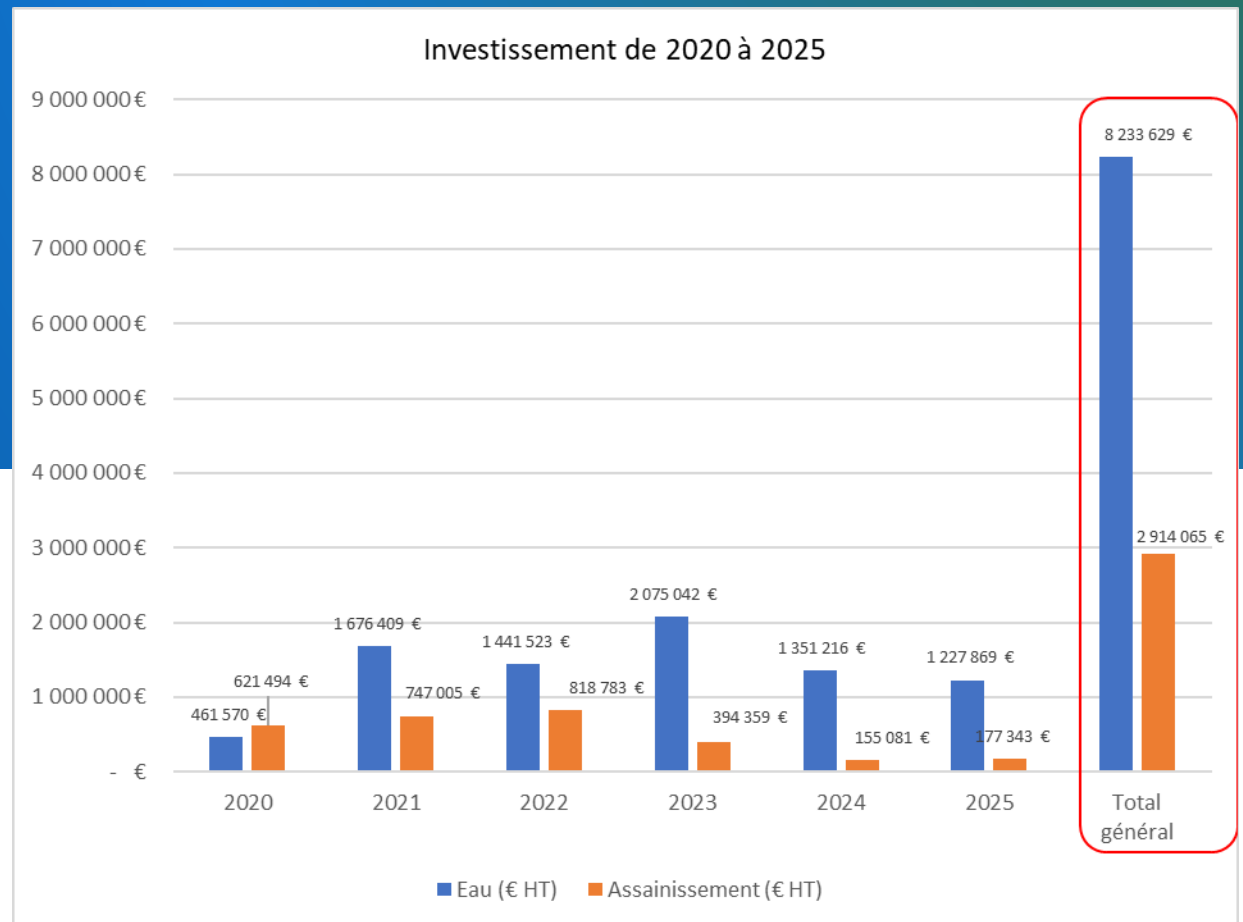
- **Répondre aux objectifs de sécurité sanitaire**, avec la nouvelle Directive (UE) 2020/2184 du 16 décembre 2020 transcrite en droit national, et **engager la stratégie de protection de la ressource en eau dans la suite des études des Aires d'Alimentation des Captages**.
- **Répondre aux enjeux patrimoniaux et améliorer les rendements des réseaux d'eau potable** afin de limiter les pertes et optimiser l'utilisation des ressources disponibles selon notamment les orientations de la stratégie de sobriété adoptée en septembre 2025.
- **Moderniser les infrastructures d'assainissement collectif** pour répondre aux exigences réglementaires et améliorer les performances globales,
- **Réduire les coûts liés aux nouvelles redevances de performance eau et assainissement** de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) grâce à une meilleure anticipation des études et travaux nécessaires.

UN EFFORT SOUTENU D'INVESTISSEMENT

Des investissements soutenus liés au transfert de la compétence eau et assainissement depuis 2020.

Eau	8 233 629 €
Assainissement	2 914 065 €
Total général	11 147 694 €

Investissement eau et assainissement



Eau potable : Situation des investissements



EAU

Récapitulatif des principaux investissements réalisés de 2020 à 2025

LIBELLE en € HT	DESCRIPTIF LIBELLE	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total opération
CAESE	Etude des Aires d'Alimentation de Captages	18 750 €	60 221 €	106 674 €	4 700 €	71 655 €	67 971 €	329 971 €
	Etude Mode de gestion		22 400 €	22 925 €				45 325 €
	Equipements et travaux divers	3 111 €		4 045 €				7 156 €
	Stratégie de sobriété en eau						9 500 €	9 500 €
ANGERVILLE	DUP Angerville 2 et création nouveau forage Angerville	14 763 €	16 698 €	2 160 €		2 470 €		36 091 €
	Création nouveau forage Angerville				209 016 €	163 726 €	1 825 €	374 567 €
	Etude hydrogéologique Angerville 3						1 755 €	1 755 €
SIEPB	Travaux divers réseaux	15 502 €	183 847 €		26 507 €	27 027 €	19 931 €	272 814 €
	Réhabilitation réservoir Bouville	5 664 €	112 901 €	390 560 €	32 659 €		8 821 €	550 605 €
	Suppression Grand Bois - Saint Cyr la Rivière	280 373 €	114 562 €		1 625 €			396 560 €
	Réhabilitation réservoir Brières les Scellés	5 545 €	2 906 €				488 928 €	497 379 €
	Réhabilitation réservoir Morigny Champigny	4 662 €	10 608 €					15 270 €
SACLAS	Modification Garsenal et travaux réseaux divers	10 152 €		30 002 €	16 583 €			56 737 €
PUSSAY	Réhabilitation réservoir	24 055 €	1 711 €	1 122 €	45 285 €	293 093 €	74 787 €	440 053 €
	Construction station OIBP				439 298 €			439 298 €
LE MEREVILLOIS	Interconnexion sécurisation sanitaire		103 352 €	671 161 €	1 035 393 €	308 984 €	11 850 €	2 130 740 €
	Réhabilitation réservoir Boulogne	38 173 €			210 939 €	448 265 €	60 703 €	758 080 €
ORMOY LA RIVIERE	Interconnexion Ormoy Etampes		316 383 €	43 967 €				360 350 €
	Pose clôture et portail						36 871 €	36 871 €
ETAMPES	Interconnexion Ormoy Etampes	8 251 €	562 276 €	124 548 €	17 486 €			712 561 €
	Réfection clôture et abattage arbres Moulin à Tan						49 520 €	49 520 €
SIEVHJ	Mise en sécurité Garsenal (pompes)	32 569 €					2 029 €	34 598 €
	Travaux divers réseaux et station de pompage St Apolline		79 407 €	4 692 €	14 990 €		16 212 €	115 301 €
	Sécurisation accès réservoir Mondésir						6 385 €	6 385 €
	Renouvellement branchements Congerville Thionville						60 299 €	60 299 €
BLANDY	Travaux divers réseaux et station de pompage		25 725 €		4 289 €	14 265 €	38 535 €	82 814 €
	Réhabilitation réservoir			10 600 €			10 250 €	20 850 €
BROUY	Travaux réseaux divers			1 590 €	520 €		4 625 €	6 735 €
CHAMPMOTTEUX	Mise en sécurité station de Suppression et réservoir		5 260 €	8 272 €	2 500 €		5 057 €	21 089 €
	Travaux divers réseaux						4 480 €	4 480 €
SIEA	Réhabilitation réservoir Tronchet		58 152 €					58 152 €
	Travaux divers réseaux			19 205 €	13 252 €	21 731 €	87 926 €	142 114 €
TOTAL	Total général	461 570 €	1 676 409 €	1 441 523 €	2 075 042 €	1 351 216 €	1 068 262 €	8 074 022 €

EAU - Les grands Enjeux 2026

- En application du décret 2020-1762 du 30/12/2020, **la CAESE assure et met en œuvre des actions relatives à la protection des ressources en eau de son territoire.** Malgré les difficultés rencontrées dans le contexte national, l'étude des Aires d'Alimentation de Captages AAC se poursuit et devra aboutir dans une démarche concertée et d'accompagnement avec la profession agricole à la mise en œuvre d'actions spécifiques sur les périmètres des AAC prioritaires et sensibles.
- **L'engagement en 2026 du schéma directeur en eau SDAEP global à l'échelle du territoire et d'un Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)** pour améliorer la sécurité de la gestion de l'eau distribuée, permettra la hiérarchisation par priorisation des opérations d'investissement en eau. Le phasage rigoureux des études et des travaux permettra d'optimiser les dépenses et de répondre efficacement aux exigences réglementaires.
- **La stratégie de protection de la ressource en eau est développée en 2026** pour proposer une gouvernance sur les actions à engager sur ce volet de protection de la ressource.

Opérations prioritaires identifiées :

- 1. Travaux de réhabilitation du réservoir de Blandy,**
- 2. Travaux de sécurisation sanitaire avec l'abandon de la Source Sainte Apolline,**
- 3. Lancement Schéma Directeur Eau global couplé à un Plan de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux**
- 4. Opérations ciblées de remplacement de compteurs, de renouvellements de canalisations avec pour objectif prioritaire l'amélioration du rendement des réseaux, dans le souci d'une gestion durable et résiliente de la ressource en eau et de réduction des prélèvements.**

Eau

Récapitulatif 2026 - eau régie - DSP

EXPLOITATION	REGIE	DSP	TOTAL
RECETTES	546 250,00	1 411 826,00	1 958 076,00
DEPENSES	618 708,82	551 614,88	1 170 323,70
SOLDE	- 72 458,82	860 211,12	787 752,30
Estimation CA 2025	387 858,92	3 770 663,08	4 158 522,00
Affectation investissement	- 93 534,62		- 93 534,62 €
SOLDE EXPLOITATION	221 865,48	4 630 874,20	4 852 739,68
INVESTISSEMENT			
RECETTES	501 389,24	1 247 839,25	1 749 228,49
Affectation investissement	93 534,62	-	93 534,62
DEPENSES	872 888,55	2 698 748,25	3 571 636,80
SOLDE	- 277 964,69	- 1 450 909,00	- 1 728 873,69
Estimation CA 2025	- 279 708,29	- 115 469,18	- 395 177,47
SOLDE INVESTISSEMENT	- 557 672,98	- 1 566 378,18	- 2 124 051,16
Equilibre général (emprunt en -)	- 335 807,50	3 064 496,02	2 728 688,52

Récapitulatif des principaux investissements prévus en 2026

ENTITES / COMMUNES DSP	DESCRIPTIF LIBELLE	2026 en € TTC	2027 en € TTC
CAESE	Réserve Génie civil	80 000 €	
	SDAEP + PGSSE (estimatif)	210 000 €	210 000 €
	Etude diverses + stratégie protection ressource	60 000 €	
ANGERVILLE	Etude scénario raccordement nouveau forage	90 000 €	
	Essai pompage et sécurisation forage N°2	51 000 €	
	DUP et avis de définition PP forage Angerville 3	20 000 €	
ETAMPES	Travaux de sécurisation ouvrages / Moulin à Tan	50 000 €	
LE MEREVILLOIS	MOE Renouvellement canalisation route de Saint Cyr	420 000 €	
	Projet PUP quartier Saint Père (équilibré en recette)	264 000 €	
	Renouvellement branchement plomb	45 000 €	
PUSSAY	Renouvellement canalisation 1% + branchement maison de santé	142 000 €	
SIEPB	Etude AAC La Louette + BE suivi agronomique	100 000 €	
	MOE et Travaux réhabilitation réservoir Saint Cyr	360 000 €	
	Travaux clôture Réservoir et forage des Gâtines - La Forêt Ste Croix	36 000 €	
	Etudes préalables et MOE réhabilitation réservoir Fontaine la R	100 000 €	
TOTAL € TTC	Total général	2 028 000 €	210 000 €

ENTITES / COMMUNES REGIE	DESCRIPTIF LIBELLE	2026 en € HT	2027 en € HT
BLANDY	MOE et Travaux réhabilitation du réservoir	226 000 €	450 000 €
	Travaux divers réseaux + compteurs	10 000 €	
BROUY	Travaux divers réseaux + compteurs	10 000 €	
CHAMPMOTTEUX	Travaux divers réseaux + compteurs	50 000 €	
SIEVHJ	Travaux divers réseaux + compteurs	30 000 €	
	MOE et Travaux abandon source Sainte Apolline	73 054 €	217 000 €
SIEA	Travaux divers réseaux + compteurs	90 000 €	
	Renouvellement électrique forage	20 000 €	
TOTAL € HT	Total général	509 054 €	667 000 €

ASSAINISSEMENT : **Situation des** **investissements**



Assainissement

Récapitulatif des principaux investissements réalisés de 2020 à 2025

ENTITES / COMMUNES	DESCRIPTIF LIBELLE	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (€ TTC)	Total opération
CAESE	Equipements et travaux divers	37 722 €		8 670 €	20 708 €			67 100 €
	Etude Modes de gestion 2021 et 2024	5 788 €		17 863 €		68 211 €		91 862 €
	Fourniture et pose panneau						3 360 €	3 360 €
ANGERVILLE	Dossier Loi sur l'Eau DLE + Alarme STEP		21 301 €					21 301 €
AUTHON LA PLAINE	Travaux raccordement réseaux assainissement collectif	508 168 €	76 351 €	19 922 €	2 943 €			607 384 €
BOISSY LA RIVIERE	Réhabilitation recirculation STEP + Extension		10 116 €	54 401 €	76 346 €	2 044 €		142 907 €
	Remise en état Station et PR de Bierville						28 932 €	28 932 €
BOISSY LE SEC	Reconstruction STEP Rotoir + Divers Venant		34 315 €	62 343 €	27 648 €	1 230 €	1 052 €	126 588 €
	Réfection berges STEP Lagune			43 480 €				43 480 €
	Etude bathymétrique						5 860 €	5 860 €
BOUTERVILLIERS	Reconstruction STEP	37 930 €	31 951 €	504 829 €	139 529 €	18 413 €	75 584 €	808 236 €
CHATIGNONVILLE	Télésurveillance STEP			5 926 €				5 926 €
ETAMPES	travaux réseaux divers	13 317 €						13 317 €
	Réhabilitation aire d'accueil gens du voyage + Valnay		7 530 €	2 595 €	6 271 €			16 396 €
LE MEREVILLOIS	Travaux réseau assainissement terrain football	4 301 €	16 160 €					20 461 €
	Travaux sécurisation STEP		34 250 €		4 520 €	2 720 €		41 490 €
MEROBERT	Réhabilitation STEP Lagune du bourg	4 961 €						4 961 €
	Réhabilitation différents Postes de relèvement			16 186 €	34 593 €	2 030 €		52 809 €
	Etude bathymétrique						6 461 €	6 461 €
MORIGNY CHAMPIGNY	Zonage assainissement	1 017 €						1 017 €
	Travaux divers + Télésurveillance		37 194 €	4 987 €	12 514 €	3 600 €		58 295 €
ORMOY LA RIVIERE	Extension réseau assainissement + Travaux divers		16 640 €	8 350 €	13 396 €	15 370 €	5 460 €	59 216 €
PLESSIS ST BENOIST	Travaux divers STEP + Réseaux + Télésurveillance		1 957 €	12 567 €			768 €	15 292 €
PUSSAY	Mise en conformité point A2 dela STEP					34 472 €	20 284 €	54 756 €
SIARE	Travaux réhabilitation bassin EP Brières les Scellés + Divers		428 792 €					428 792 €
	Travaux divers STEP Morigny et St Hilaire			3 937 €	11 157 €			15 094 €
	Rénouveau autorisation rejet + Diag Amont			38 800 €	34 357 €			73 157 €
SI4RPB SACLAS GUILLERVAL	Réhabilitation PR Guillerval				6 377 €			6 377 €
	Extension réseau hameau de Bierville						44 564 €	44 564 €
	Travaux réseaux divers rue Pasteur + Divers	2 310 €	4 757 €	11 517 €		1 000 €		19 584 €
SAINT ESCOBILLE	réhabilitation travaux réseaux divers + Télésurveillance	5 980 €	25 691 €	2 410 €	4 000 €	5 991 €	4 680 €	48 752 €
	Arrêté rejet STEU						9 947 €	9 947 €
	Etude bathymétrique						5 860 €	5 860 €
TOTAL	Total général	621 494 €	747 005 €	818 783 €	394 359 €	155 081 €	212 811 €	2 949 533 €

Assainissement - Les grands Enjeux 2026

- Mise en place des actions relatives au respect de la conformité environnementale du traitement des différentes stations d'épuration du territoire et de la sécurité du fonctionnement des différents équipements, dans le cadre de l'exercice de la compétence assainissement par la CAESE.
- Engagement et finalisation des Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) sur les communes n'en disposant pas (Boissy la Rivière et Angerville). Cela permettra par le phasage rigoureux des études et des travaux d'optimiser les dépenses et de répondre efficacement aux exigences réglementaires.
- Renforcement des contrôles de diagnostics initiaux afin que l'ensemble des contrôles des dispositifs d'assainissement autonome soit effectués pour répondre à l'obligation réglementaire de la fréquence décennale, pour l'exercice de la compétence Assainissement non collectif (ANC).

Opérations prioritaires identifiées :

- 1. SDA pour Boissy la Rivière, et lancement SDA Angerville**
- 2. Renouvellement des arrêtés d'autorisations de rejets (Dossier Loi sur l'Eau) pour Saint-Escobille, ... et la réalisation des obligations réglementaires**
- 3. Mise en conformité du canal de rejet de la STEU de St Hilaire**
- 4. Etudes préalables et faisabilité de réhabilitation de la STEU du hameau du Rotoir sur la commune de Boissy le Sec**
- 5. Travaux de réhabilitation et travaux de reprise des réseaux Eaux Usées de la rue Reverseleux sur Etampes,**

Assainissement

Récapitulatif 2026 – assainissement collectif en DSP – assainissement non collectif (SPANC)

EXPLOITATION	SPANC	DSP
RECETTES	134 910,00	2 063 147,00
DEPENSES	127 901,00	812 130,36
SOLDE	7 009,00	1 251 016,64
Estimation CA 2025	- 6 616,67	6 151 017,25
Affectation investissement	-	- 627 580,95 €
SOLDE EXPLOITATION	392,33	6 774 452,94
INVESTISSEMENT		
RECETTES	5 904,00	258 182,58
Affectation investissement	-	627 580,95
DEPENSES	1 742,40	2 547 700,37
SOLDE	4 161,60	- 1 661 936,84
Estimation CA 2025	74 607,30	- 636 966,68
SOLDE INVESTISSEMENT	78 768,90	- 2 298 903,52
Equilibre général (emprunt en -)	79 161,23	4 475 549,42

Assainissement

Récapitulatif des principaux investissements prévus en 2026

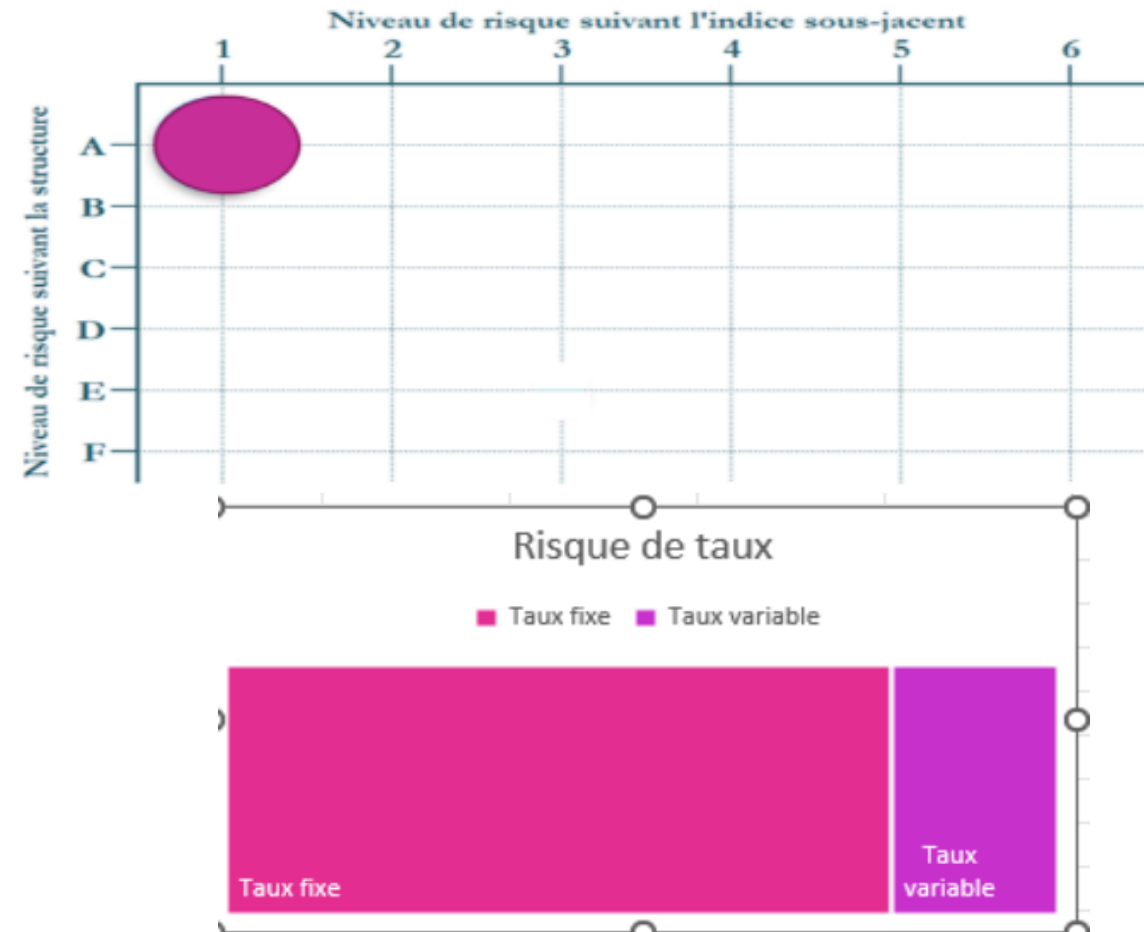
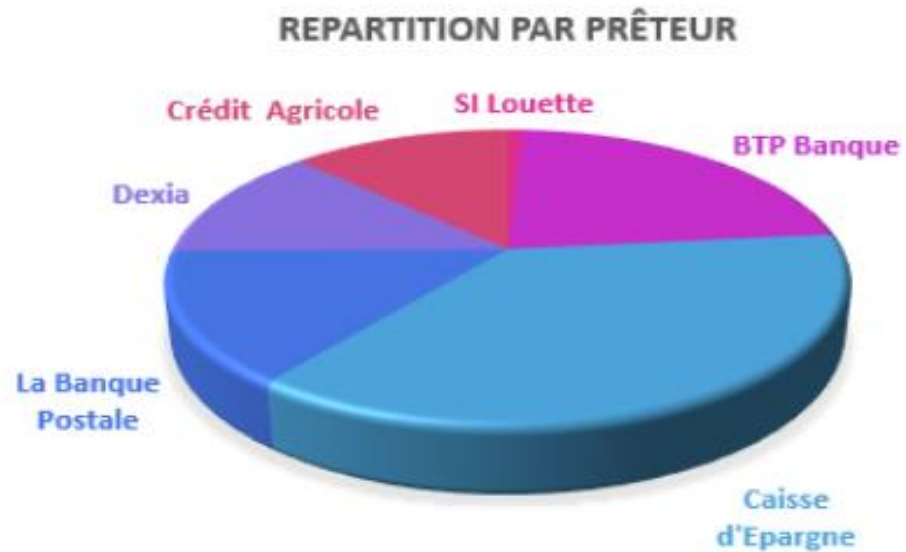
LIBELLE	DESCRIPTIF LIBELLE	2026 en € TTC
CAESE	Réserves études	60 000 €
	Réserves Travaux génie civil	144 000 €
	Réserves Travaux sur réseaux assainissement	300 000 €
ANGERVILLE	Etude travaux presse à vis file boue STEU	60 000 €
AUTHON LA PLAINE	Replantation roseaux (liserons)	30 000 €
BOISSY LA RIVIERE	Etude SDA	80 000 €
	Création regard 3 sorties point A5	7 000 €
BOISSY LE SEC	Pompage continu lagune STEU Bourg	70 000 €
	Etudes préalables STEU ROTOIR	40 000 €
ETAMPES	Etudes préalables travaux chemin du télégraphe	36 000 €
	Travaux rue Reverseleux (MOA déléguée ETAMPES - CAESE)	579 000 €
LE MEREVILLOIS	Frais MOE et travaux convention PUP quartier Saint Père	300 000 €
PUSSAY	Etude file boue	10 000 €
SAINT ESCOBILLE	Pompage continu lagune STEU	70 000 €
SACLAS	ARD - Analyse risques et défaillances	20 000 €
	Diagnostic permanent	20 000 €
SIARE	Etude création sortie REUT - STEU de Morigny Champigny	8 000 €
	Finalisation SDA STEU Saint Hilaire	20 000 €
	Canal de comptage STEU Saint Hilaire	100 000 €
	Création point A2 STEU Saint Hilaire	15 000 €
TOTAL	Total général	1 969 000 €

Annexe relative aux états de la dette



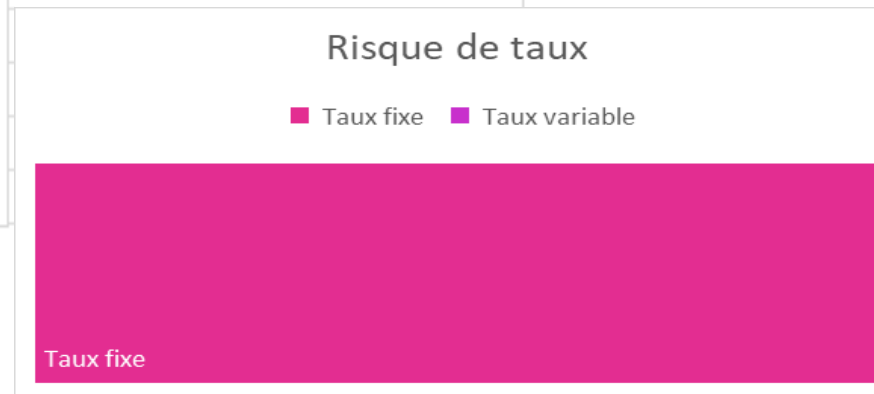
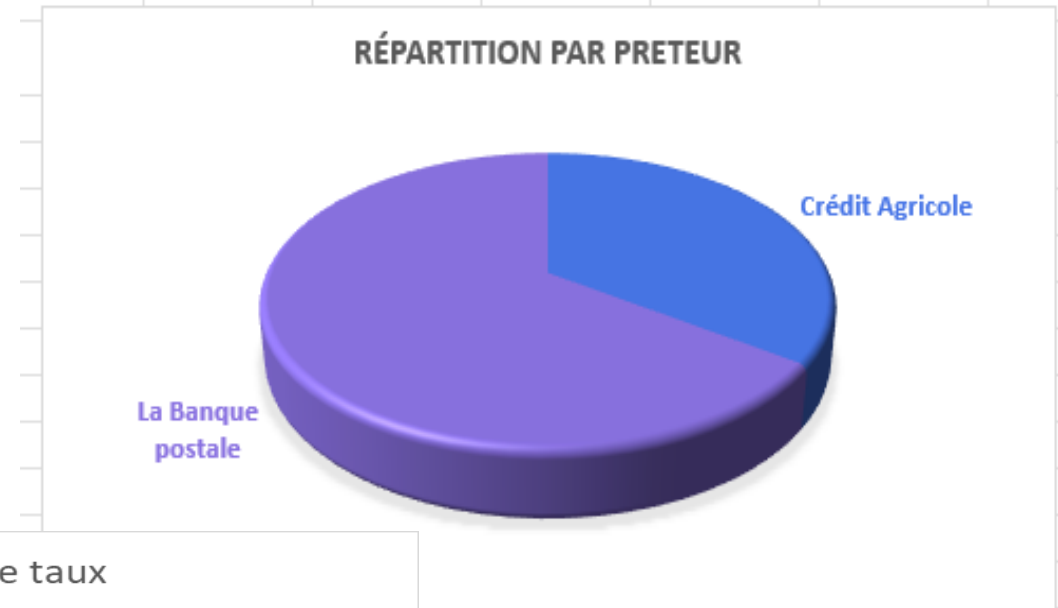
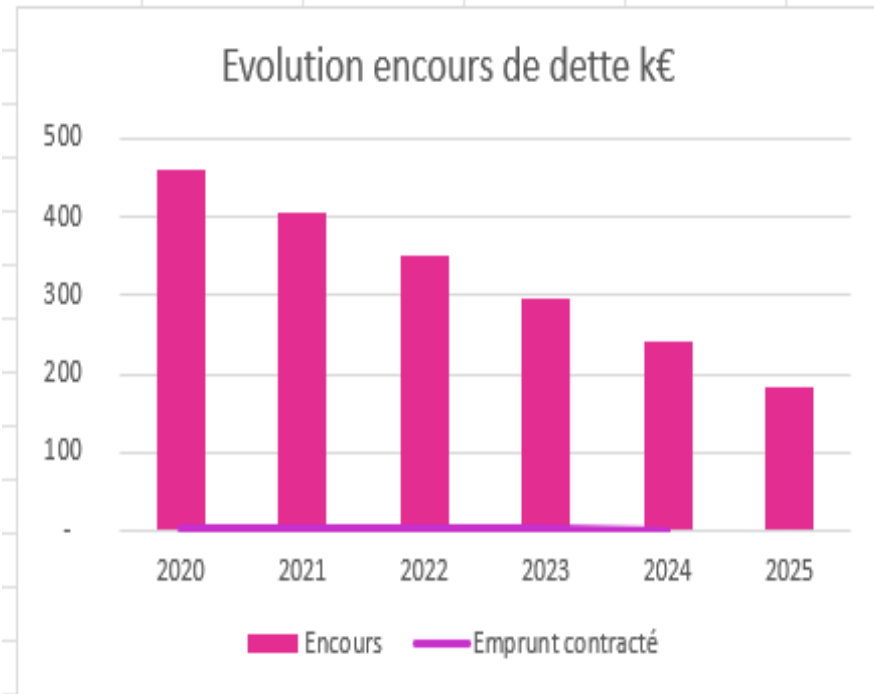
Annexe ROB 2026- Etat de la dette du budget principal

Un encours de dette diversifié et classé sans risque.



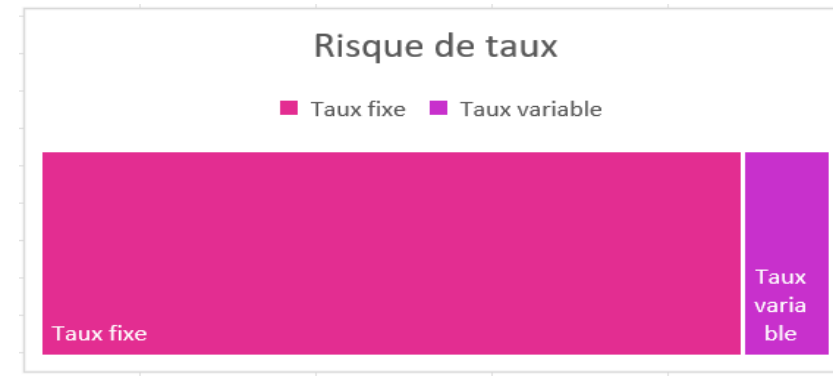
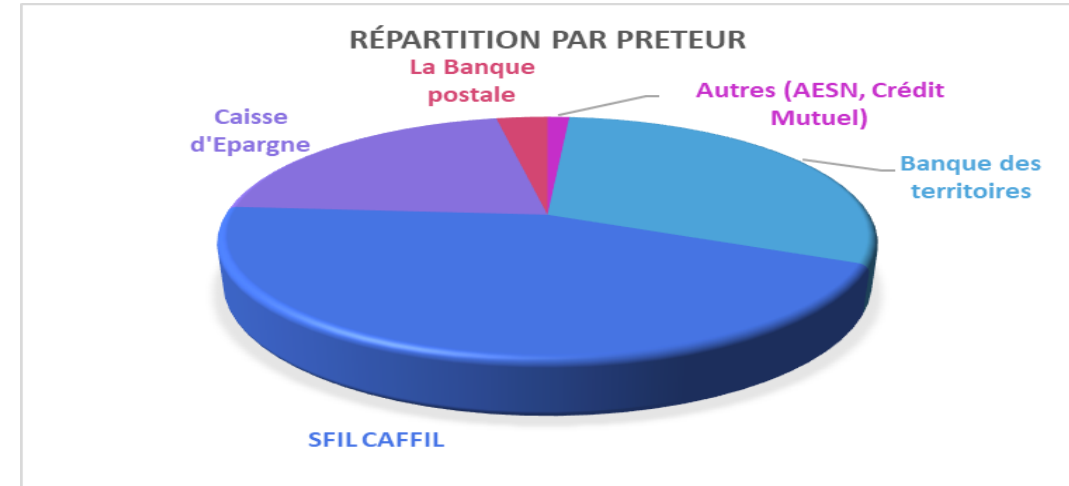
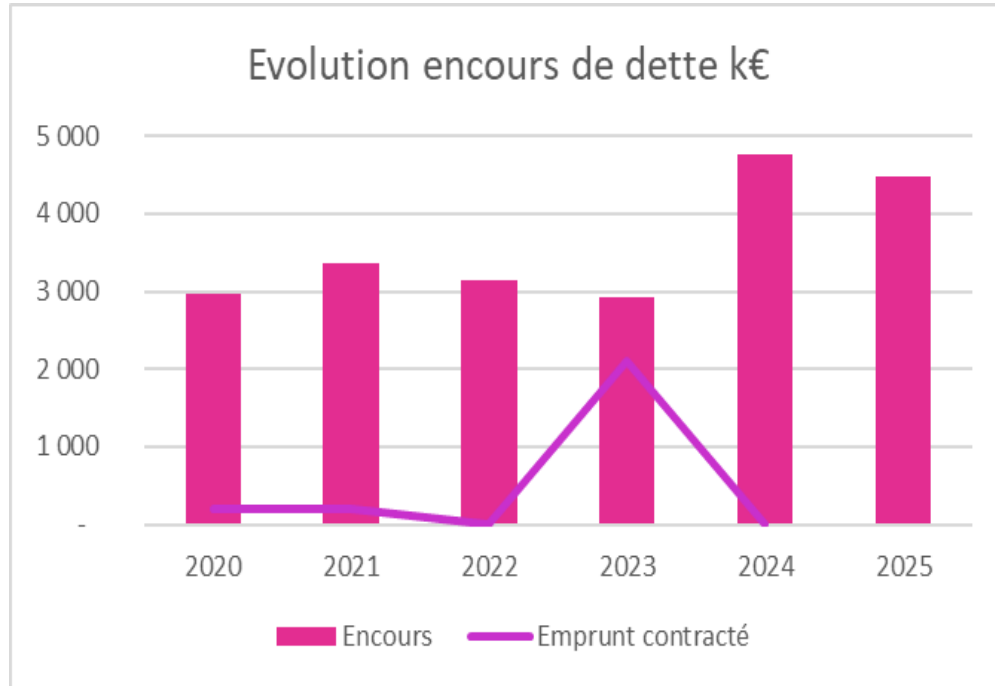
Annexe ROB 2026- Etat de la dette du budget Amen Créa

Un encours de dette en baisse, à taux fixe, classé sans risque



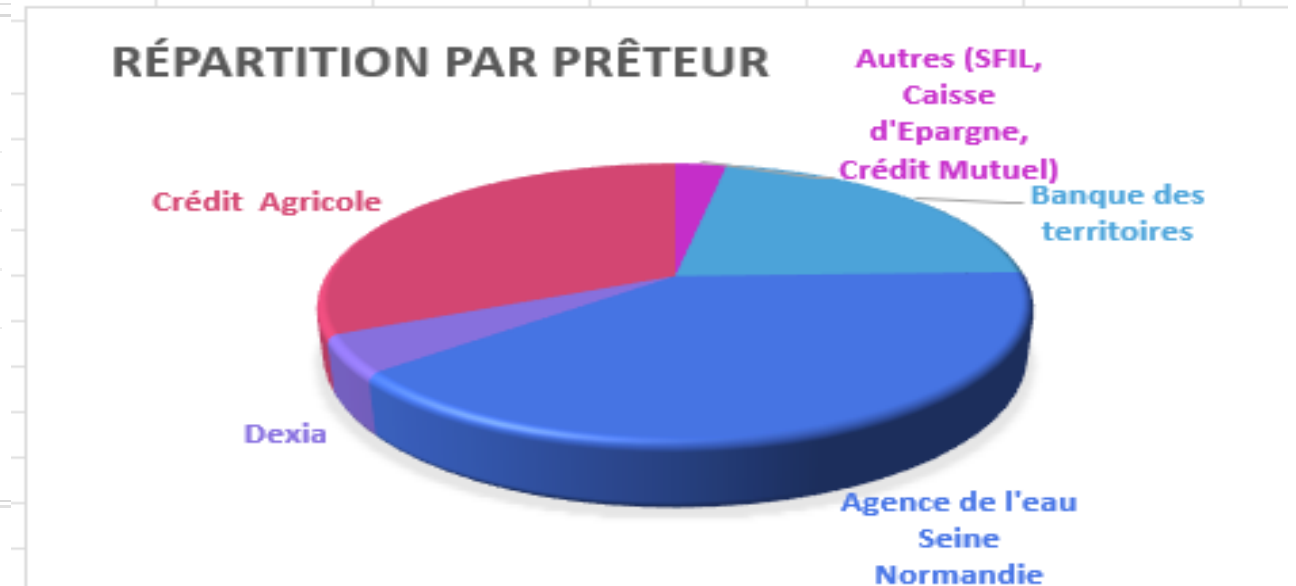
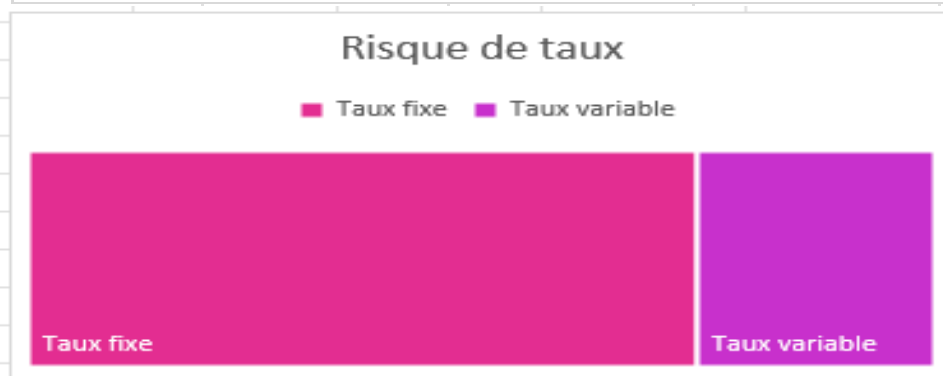
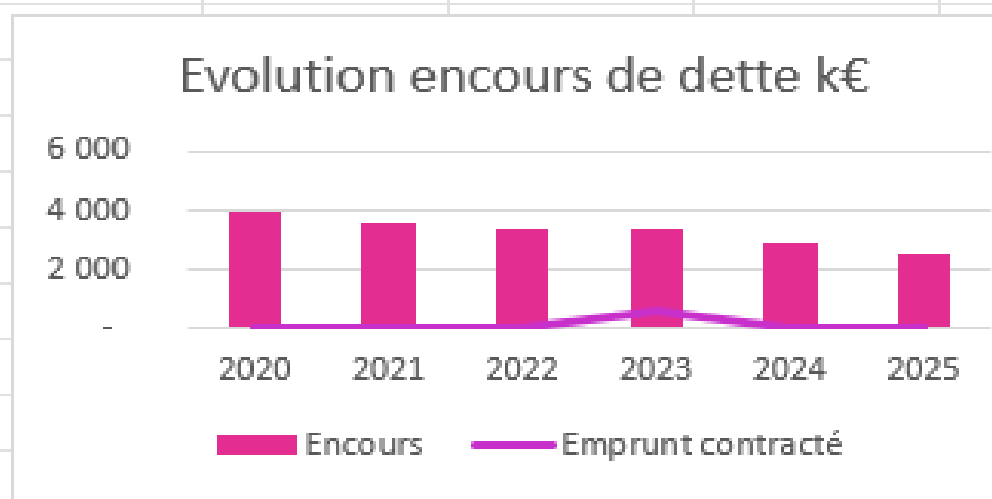
Annexe ROB 2026- Etat de la dette du budget eau potable

Un encours de dette sans risque



Annexe ROB 2026- Etat de la dette du budget assainissement

Un encours de dette classé sans risque et diversifié



Annexe relative aux Ressources Humaines



L'annexe RH du Rapport d'Orientation Budgétaire répond aux obligations fixées par le Code général des collectivités territoriales, renforcées par l'article 107 de la loi du 7 août 2015 qui impose une meilleure information sur les effectifs et les dépenses du personnel dans le cadre du DOB.

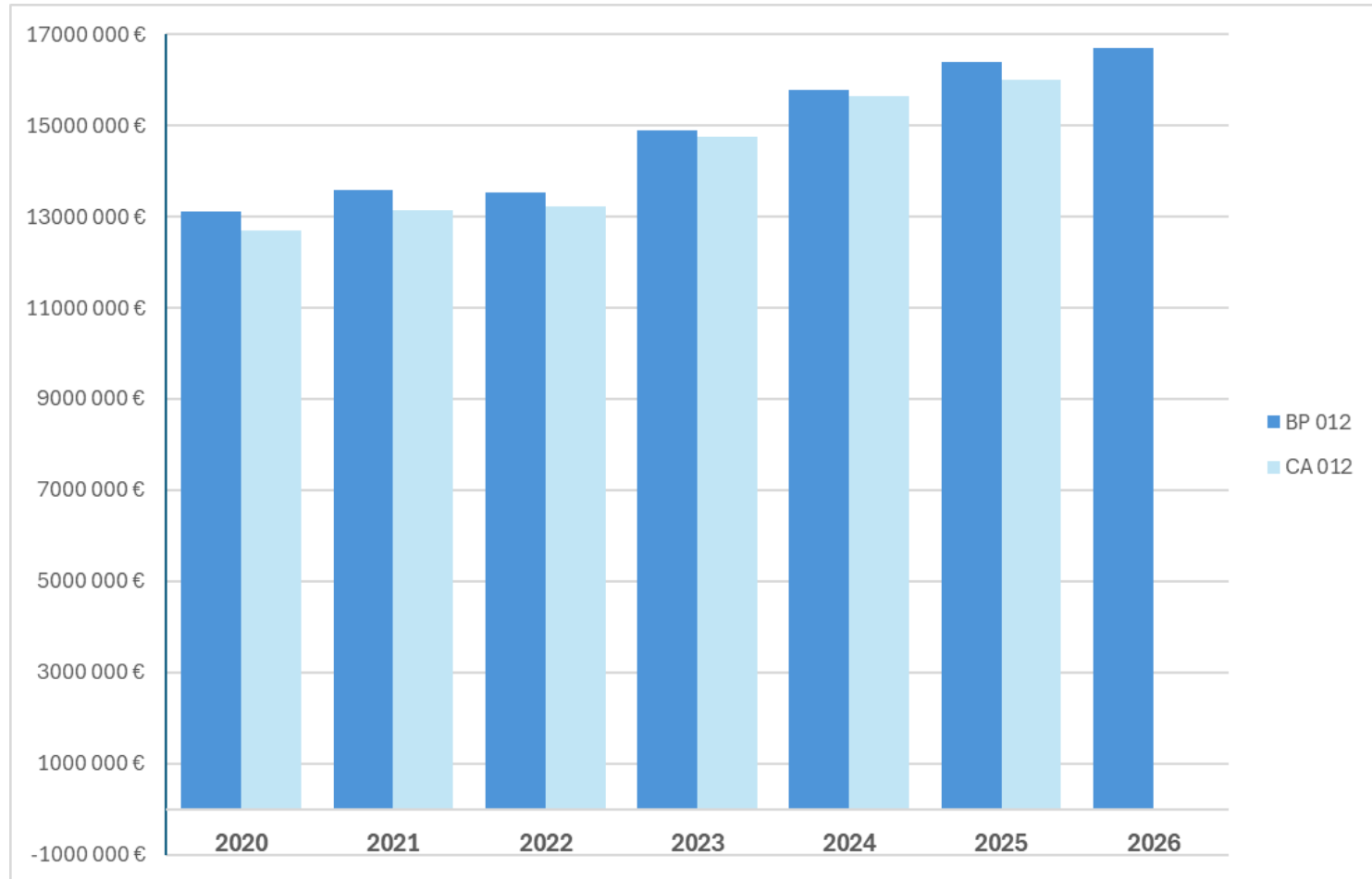
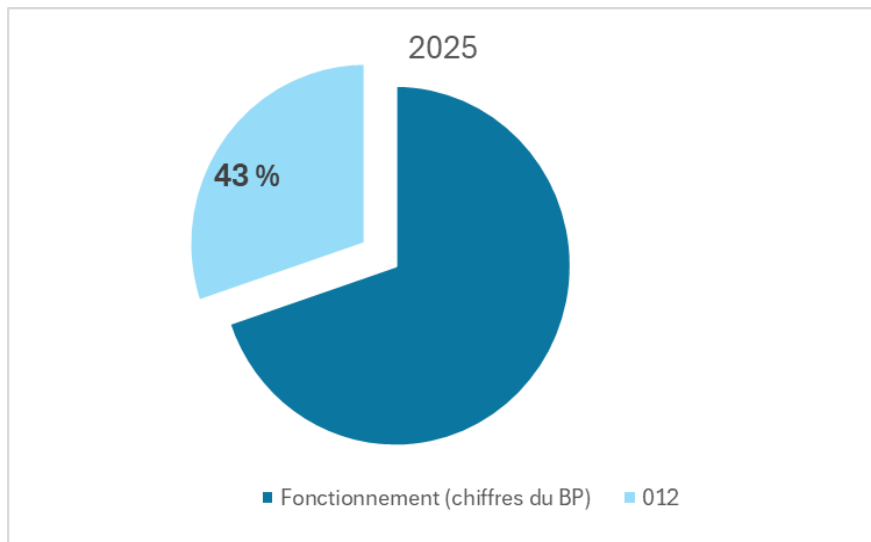
Cette annexe a pour objectif de mettre en exergue les dynamiques en cours : évolution des emplois, impacts des évolutions statutaires, mesures en faveur de l'attractivité et de la fidélisation.

Elle met également en perspectives les enjeux budgétaires liés à la rémunération, aux parcours professionnels, au dialogue social et à la qualité de vie au travail.



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

Année	BP	CA
2026	16 703 553 €	
2025	16 390 358 €	16 003 352 €
2024	15 780 000 €	15 634 828 €



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

BP 2026 = 16 703 553 €, soit + 2 % de BP à BP		
Evolution au fil de l'eau	+ 473 K€	+ 754 K€ de variables incompressibles
Hausse taux CNRACL + 3 points au 01/01/2026	+ 151 K€	
Hausse taux IRCANTEC	+ 14 K€	
Hausse SMIC +1,18 % + coût indemnité différentielle	+ 30 K€	
Hausse taux URSSAF – AT	+ 56 K€	
Glissement Vieillesse Technicité (GVT)	+ 49 K€	
Impact des nouveaux postes proposés	+ 104 K€	

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

Nouveaux postes budgétés :

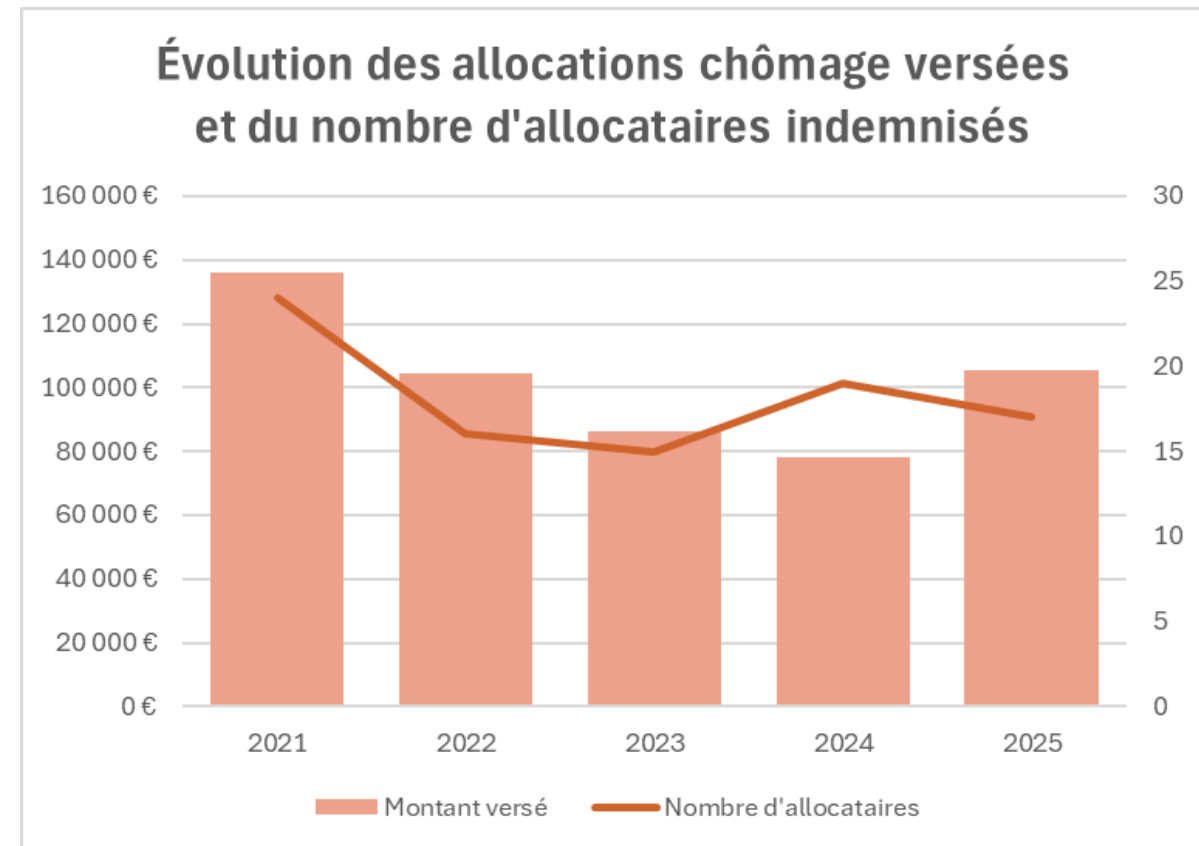
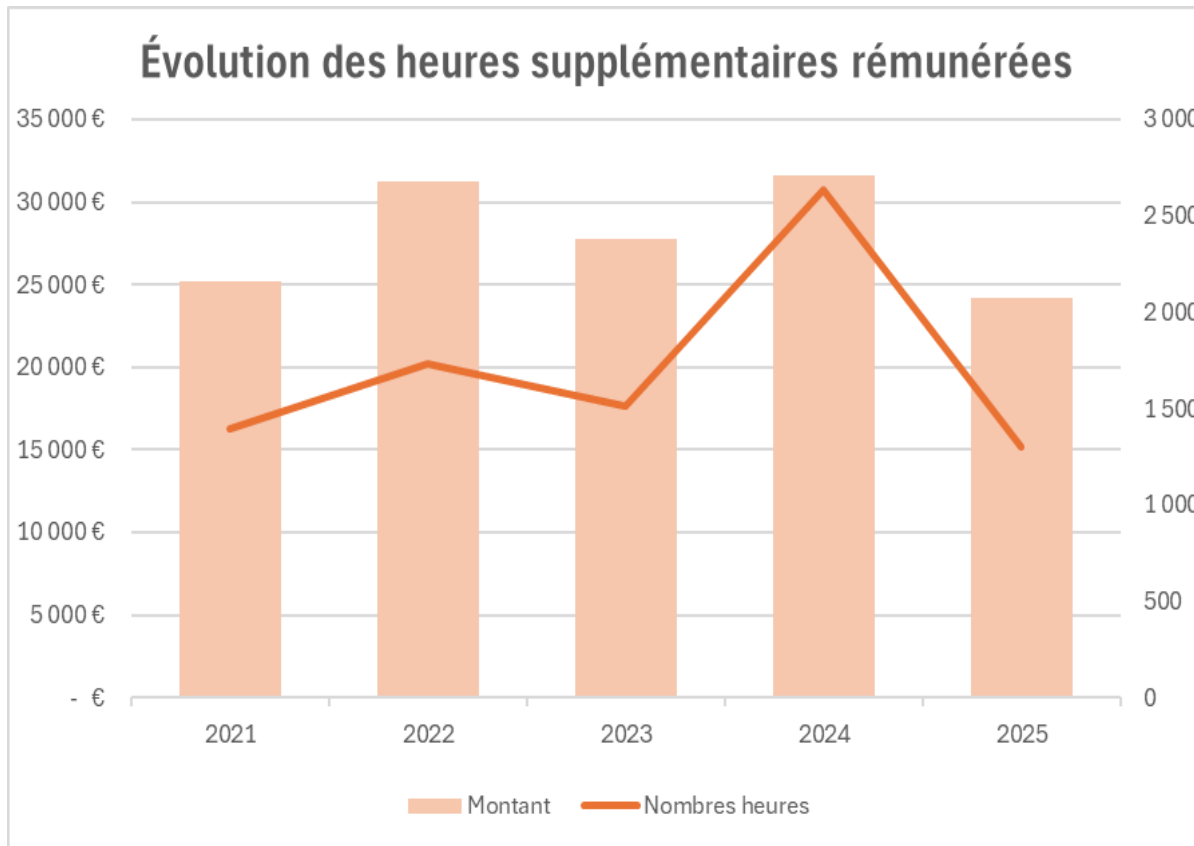
- 1 agent administratif au sein du Guichet Unique
- 1 assistante de direction au sein du service enfance
- 0,4 ETP au service entretien
- 1 directeur adjoint des ressources humaines

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

Structure de la masse salariale

TOTAL 2026 PRÉVISIONNEL	16 703 553 €
Rémunération du personnel (dont primes et régime indemnitaire)	11 253 880 €
Autres personnels (personnel extérieur et apprentis)	150 565 €
Charges patronales	4 861 023 €
Assurance du personnel	188 100 €
Médecine préventive	37 560 €
Chômage	105 505 €
FIFPH	25 000 €
CNAS	81 920 €

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

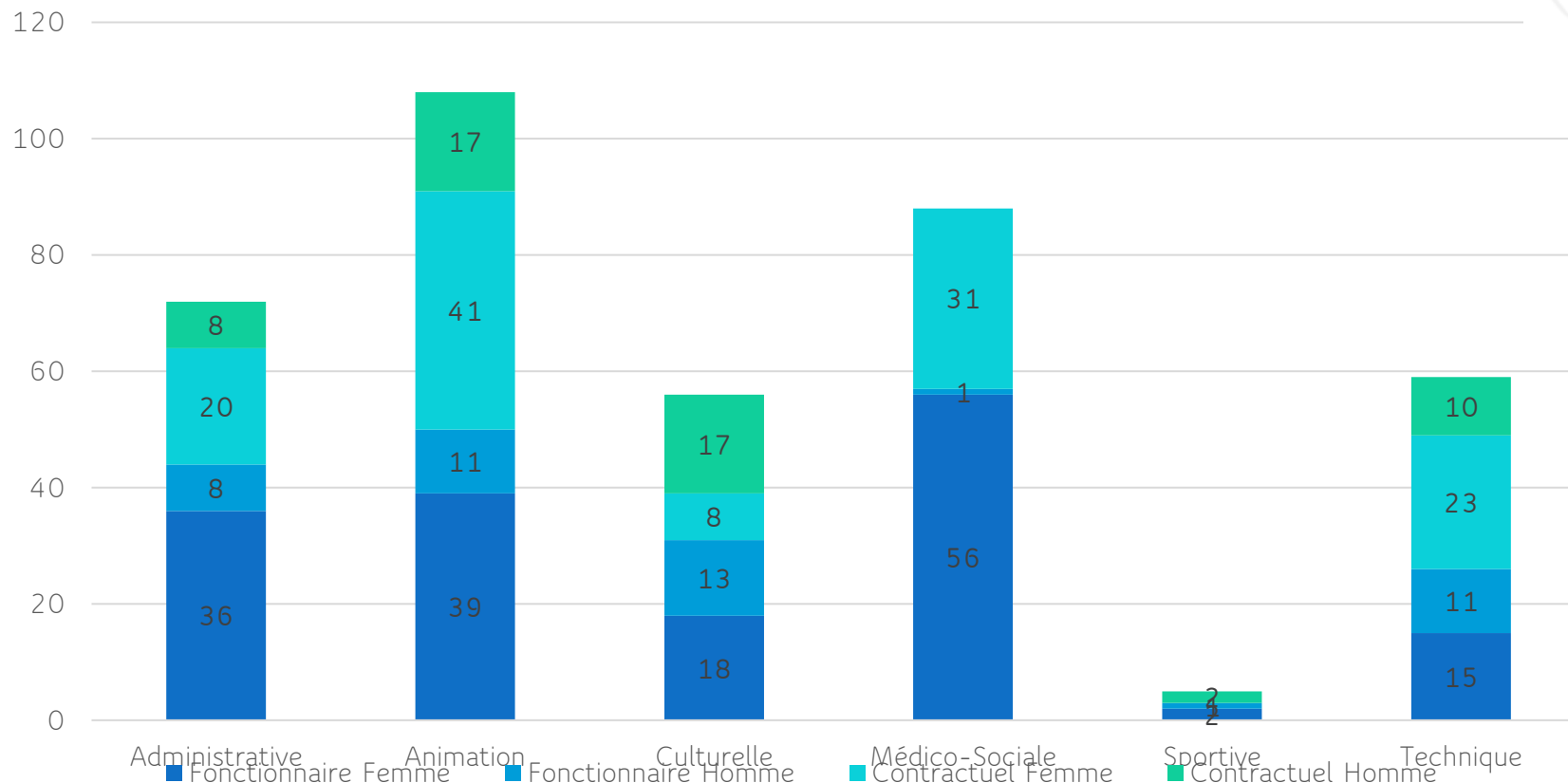
Structuration des effectifs

368,65 ETP

500 Effectifs

74% 26%
♀ ♂

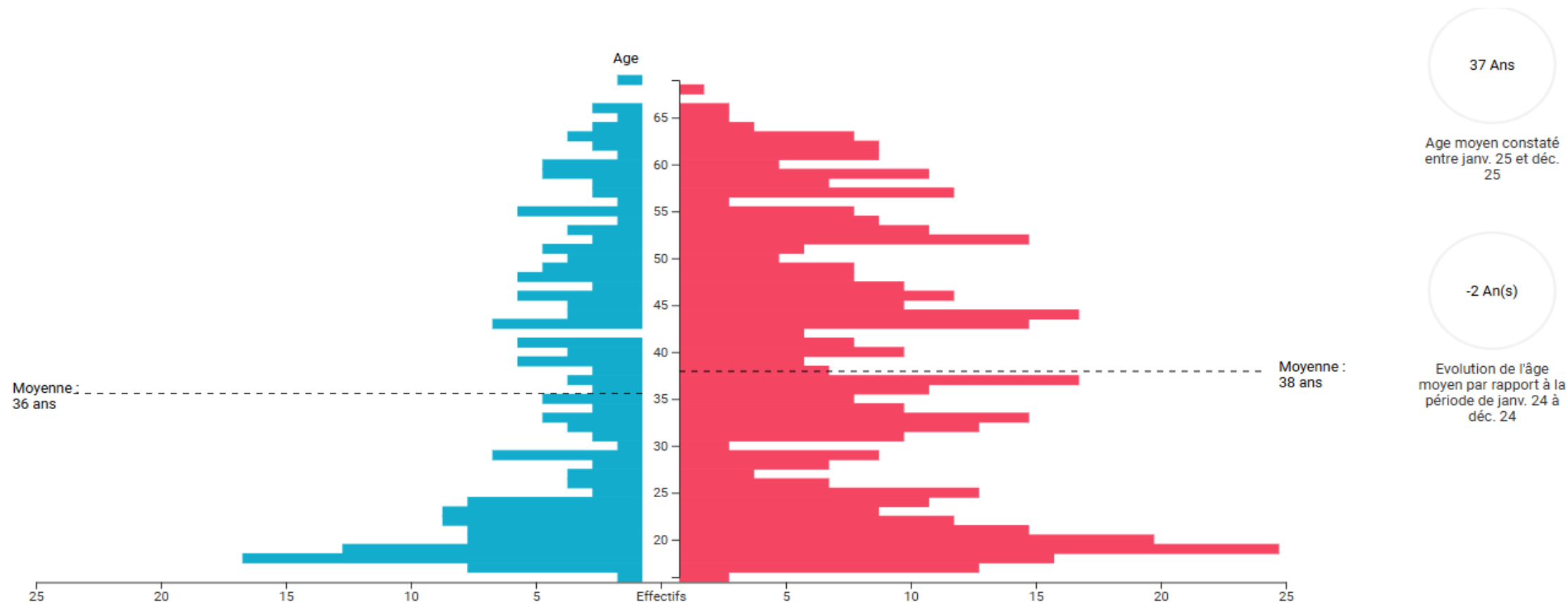
Effectifs moyens constatés entre janvier et décembre 2025



- 5 départs en retraite
- 3 mutations
- 4 disponibilités
- 17 démissions
- 14 mises en stage
- 26 titularisations
- 7 nominations en CDI

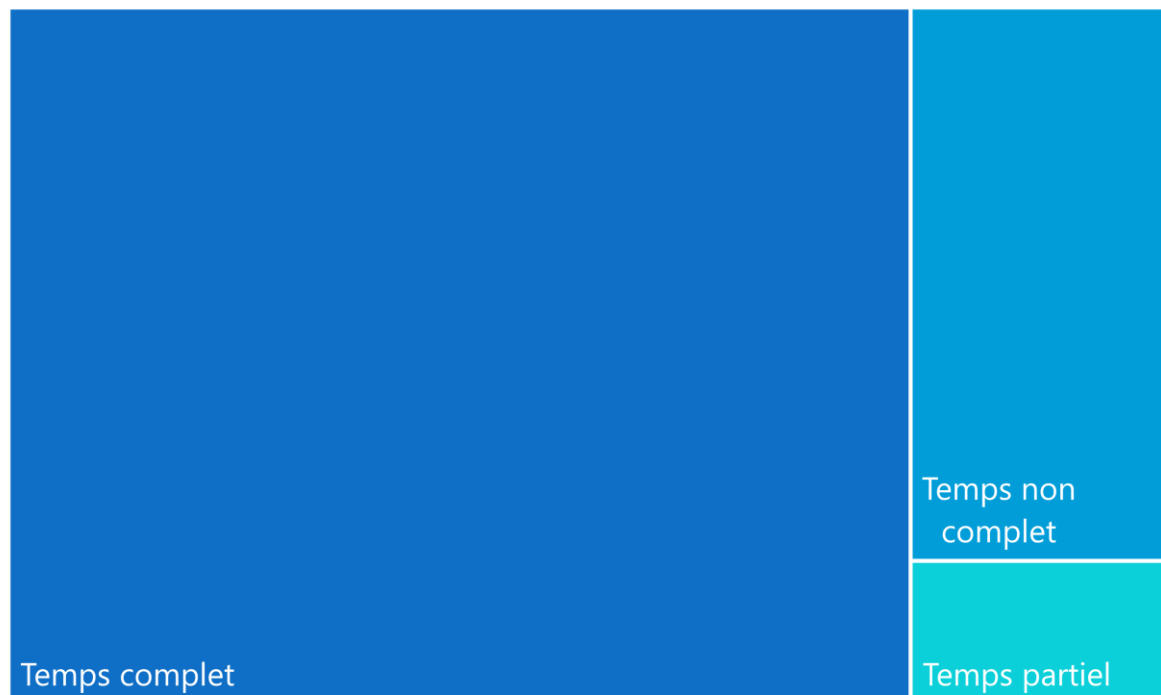
Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

Pyramide des âges des agents ayant travaillé en 2025, y compris les stagiaires de l'animation.



Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

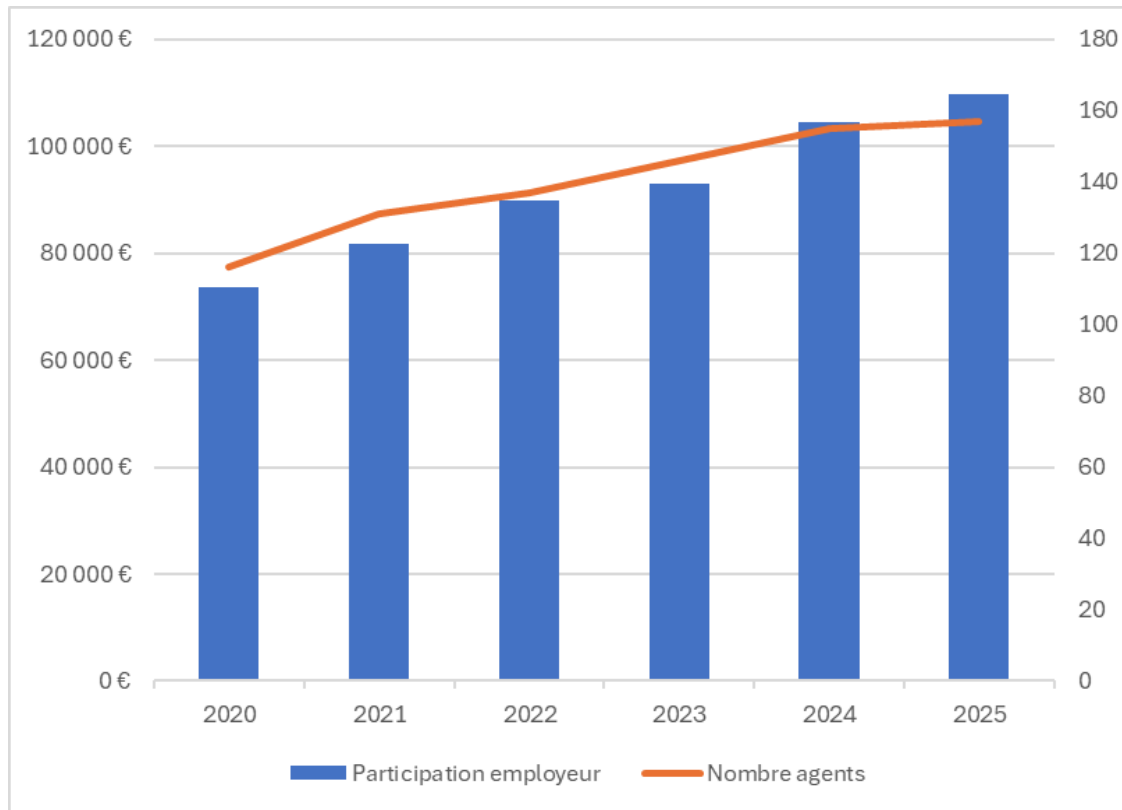
Le temps de travail



- 77 % des emplois sont à temps complet
- 18 % des emplois sont à temps non complet
- 4 % des postes sont exercés à temps partiel (uniquement par des femmes)
- 61 % des emplois à temps complet sont occupés par des femmes

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

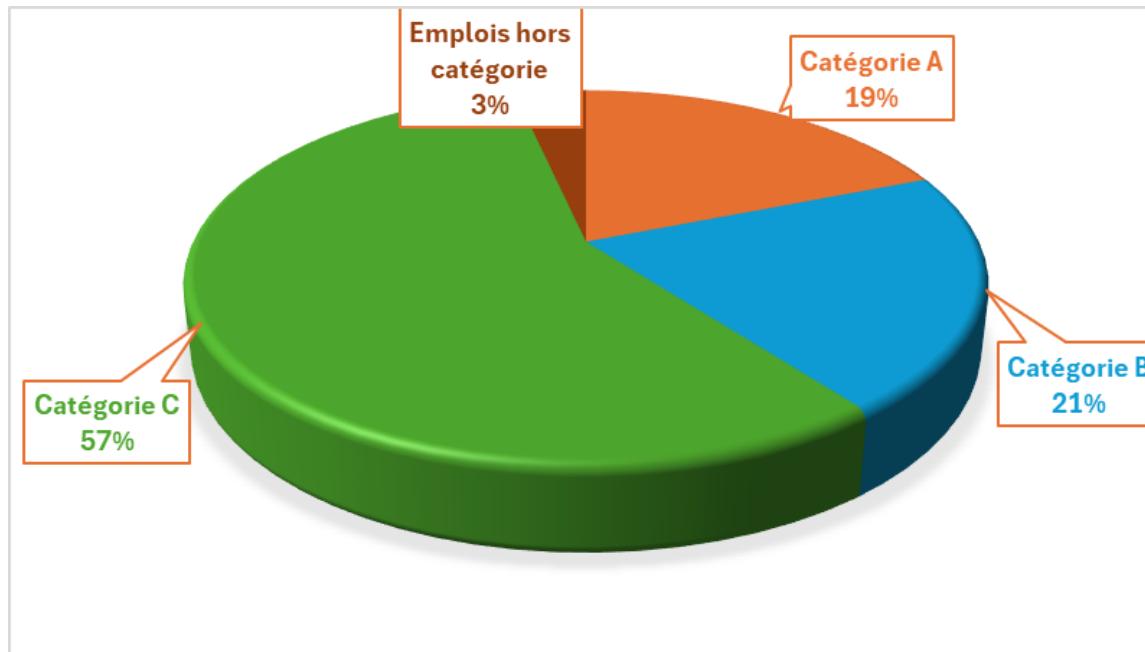
L'action sociale – participation à la mutuelle



- Mise en place le 1^{er} janvier 2013
- Participation à hauteur de 50% en moyenne du montant de la cotisation payée par l'agent depuis le 1^{er} janvier 2019
- 157 agents bénéficiaires
- Coût annuel : 109 710 € + 48,95% depuis 2020

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

L'action sociale – participation à la prévoyance



- Mise en place le 1^{er} janvier 2025
- Participation mensuelle de 10 € par agent ayant souscrit au contrat groupe
- 67 agents bénéficiaires
- Coût annuel : 28 811€

Annexe RH au Rapport des Orientations Budgétaires 2026

L'action sociale – le CNAS

Prestations	Nombre d'utilisateurs	Nombre de prestations	Montant total
AIDES	171	565	40 362,16 €
AVANTAGE	2	29	301,81 €
BILLETTERIE	150	1 313	17 999,50 €
CHEQUE BONIFIE	9	18	736,40 €
PECV	43	44	5 040,00 €
PRETS	2	2	548,28 €
VOYAGISTE	27	32	6 209,52 €
Total		2 003	71 197,68 €

- 333 salariés bénéficiaires du CNAS
- une cotisation annuelle de 73 852 €
- 217 collaborateurs ont eu recours à au moins une prestation, soit un taux d'utilisation de 65,17 %, en hausse de 4 points /N-1
- 2 003 prestations délivrées pour un montant cumulé de 71 197,68 €



Résumé : en 2026, on maintient le cap pour l'avenir du territoire !

Merci de votre attention

